

AQVITANIA

TOME 20

2004

Revue interrégionale d'archéologie

Aquitaine

Limousin

Midi-Pyrénées

Poitou-Charentes

Revue publiée par la Fédération Aquitania

avec le concours financier

du Ministère de la Culture, Direction du Patrimoine, Sous-Direction de l'Archéologie,

du Centre National de la Recherche Scientifique,

de l'Université Michel de Montaigne - Bordeaux 3

SOMMAIRE

JOURNÉE D'ÉTUDE (Bordeaux - 23 novembre 2003)

TEMPLES ROUNDS MONUMENTAUX DE LA GAULE ROMAINE

J.-P. BOST,	
Introduction	7
GRUPE DE RECHERCHES SUR PÉRIGUEUX,	
La Tour de Vésone à Périgueux (Dordogne) : nouvelle lecture	13
P. AUPERT,	
Reconstitution du temple circulaire de Barzan et mathématiques grecques.....	53
C. DOULAN,	
Le sanctuaire de la Garenne à Aulnay-de-Saintonge (Charente-Maritime) : aspects architecturaux	69
D. RIGAL,	
Le temple gallo-romain de Cahors	85
CHR. DARLES,	
Le temple rond de Cahors- <i>Divina</i> , hypothèses de restitution	95
V. BROUQUIER-REDDÉ, S. CORMIER, K. GRUEL, C. LEFEVRE,	
Essai de restitution du sanctuaire de <i>Mars Mullo</i> à Allonnes (Sarthe)	105
ARTICLES	
J.-FR. BUISSON, J. GOMEZ DE SOTO,	
La statue de divinité assise en tailleur du Champ de l'Église à Agris (Charente) et les "dieux gauchers" d'Aquitaine (Centre-Ouest continental)	125
J. M. VALLEJO RUIZ,	
La flexión indoeuropea en <i>-(o)n</i> ; algunos datos onomásticos galos e hispanos	133
A. BARBET, F. MONIER, J.-P. BOST, M. STERNBERG, AVEC COLL.,	
Peintures de Périgueux. Édifice de la rue des Bouquets ou la <i>Domus</i> de Vésone II - Les peintures fragmentaires	149

R. PLANA-MALLART, FR. RÉCHIN, AVEC COLL., L'étude d'un territoire béarnais : occupation du sol et formes de l'habitat rural à l'époque romaine (canton de Thèze, Pyrénées-Atlantiques)	221
J. GAILLARD, ANNEXES : N. LAURANCEAU ET J.-CL. LEBLANC, La carrière gallo-romaine de l'Île Sèche à Thénac en Charente-Maritime	259
V. GENEVIÈVE, Les monnaies antiques de Brion - Saint-Germain-d'Esteuil	283
A. BOLLE, AVEC COLL., L'habitat médiéval de La Laigne (Charente-Maritime)	309
BR. VÉQUAUD, La céramique de l'habitat médiéval de La Laigne "Le Pré du Château" (Charente-Maritime)	357
J. MASSON, M. MARTINAUD, L'abbaye Saint-Pierre de l'Isle : implantation de chanoines réguliers dans le Médoc	395

NOTES

J.-M. BEAUSOLEIL, FR. MILOR, Éléments de chronologie d'un itinéraire de long parcours : la coupe du chemin de Manot à Chabanas, commune de Saint-Junien (Haute-Vienne)	415
N. SAEDLOU, M. DUPÉRON, Objets gallo-romains en bois découverts à Saintes (Charente-Maritime) : utilisation et origine de l'approvisionnement de quatre essences	423

MAÎTRISES

É. MARCHADIER, Typo-chronologie de la céramique du premier âge du Fer en Saintonge et Aunis	433
A. FILIPPINI, Les couteaux du premier âge du Fer dans le sud-ouest de la France	435
C. LAPORTE-CASSAGNE, La céramique gauloise issue des fouilles des allées de Tourny à Bordeaux (1971-1972)	438
G. LANDREAU, L'habitat de hauteur de Vil Mortagne (Mortagne-sur-Gironde, Charente-Maritime) et son environnement à la fin de l'âge du Fer	441
D. BOYER, Étude de topographie funéraire dans les cités de Gaule méridionale. L'interdit funéraire en milieu urbain, du Haut-Empire au haut Moyen Age	443
M. VIVAS, Le site du Mas d'Aire-sur-l'Adour : apports de l'étude archéologique et des sources hagiographiques	445

Annie Bolle

INRAP, UMR 6589 "Archéologie médiévale entre Atlantique et Massif Central", Poitiers

avec les collaborations de Pierre Bâty

INRAP

Nicolas Pétorin

INRAP

Philippe Poirier

UMR 5059, Lab. Paléoenvironnements, anthracologie et action de l'homme, Institut de Botanique, Montpellier

Brigitte Véquaud

INRAP, UMR 6589 "Archéologie médiévale entre Atlantique et Massif Central", Poitiers

Jean-Hervé Yvinec

INRAP, UMR 5197 "Archéozoologie, histoire des sociétés humaines et des peuplements animaux", Compiègne

L'habitat médiéval de La Laigne (Charente-Maritime)

RÉSUMÉ

La création d'une déviation, au sud du bourg actuel de La Laigne, a motivé une fouille de sauvetage d'environ 2 ha sur un site d'habitat médiéval, auquel se superpose partiellement le village actuel. Le site, occupé dès le XI^e siècle est abandonné à la fin du XIV^e siècle, ou au début du XV^e siècle. Il se développe de part et d'autre d'un ruisseau, en lisière de la forêt de Benon, dont les limites ne semblent pas avoir subi de modifications depuis le Moyen Age. Une évolution de l'architecture et de l'organisation spatiale a pu être mise en évidence durant les quatre siècles d'occupation. L'occupation des XI^e-XII^e siècles est caractérisée par la présence de constructions à bâti de bois. Sept bâtiments ont été repérés pour cette phase, certains avec foyers et silos, parfois réutilisés comme dépotoirs. Aux XIII^e et XIV^e siècles, une extension du site est observée de part et d'autre du ruisseau. Les bâtiments construits sur les versants non inondables, sont maçonnés, certains sont légèrement excavés. Les neuf bâtiments observés présentent des superficies variables (26 à 100 m²) et des aménagements qui permettent parfois de proposer des fonctions distinctes. L'ensemble présente une organisation spatiale, articulée autour des chemins près desquels sont groupés les bâtiments, répartis dans des enclos.

ABSTRACT

The construction of a deviation route south of La Laigne led to a rescue excavation being undertaken for some 2 ha of the medieval settlement site to be found, in part, beneath the present-day village. The site, occupied since the XIth century, grew up round a stream on the edge of the forêt de Benon, and was not abandoned until either the end of the XIVth or the beginning of the XVth century. As for the present-day forest, it seems as though its medieval limits have gone unchanged.

The four centuries during which the site was occupied bear ample witness to the evolution of both its architecture and spatial organization. The first phase, corresponding to the XIth-XIIth centuries, was characterised by the presence of wooden-frame constructions, seven in all, some with hearths and silos, others being used afterwards as rubbish dumps. During the XIIIth and XIVth centuries, when the site was extended on either side of the stream, the nine stone buildings found there, some with their floors slightly scooped out, were located on the nearby hillsides to avoid flooding. As for their surface areas, which range from 26 to 100 m², clearly distinct functions can sometimes be suggested for the different layouts. The buildings themselves, in terms of spatial organisation, are clustered around the several paths to be found within the enclosure.

Le village de La Laigne est situé à mi-distance de Niort (79) et de La Rochelle (17), le long de l'actuelle RN11 qui reprend le tracé de la route royale construite au XVIII^e siècle. La fouille de sauvetage menée en 1997 au lieu-dit *le Pré du Château*, sur une superficie d'environ 2 ha, fait suite à un diagnostic archéologique sur l'emprise de la déviation du village et a été financée par le Conseil Général de la Charente Maritime. L'emprise de la fouille correspond à la largeur de la bande de roulement (environ 70 m) et s'étend en longueur sur 280 m, au-delà desquels aucune structure d'habitat n'a été reconnue dans les tranchées d'évaluation. La nature de l'opération n'offre qu'une image incomplète de l'habitat. Seule une partie du site a été observée, l'habitat se prolonge de part et d'autre de la déviation, située en limite sud du village actuel et à

quelque 350 m de l'église, dont les plus anciennes élévations conservées sont datées du XI^e siècle.

Le temps de fouille très court (2,5 mois, moyenne de 5 personnes) n'a pas permis de fouiller toutes les structures, ni de décaper finement l'intégralité du site. L'expérience montre qu'un nettoyage fin révèle de nombreux trous de poteau mais aussi des murs de pierre arasés qui se confondent facilement avec le substrat calcaire. Certaines zones peu nettoyées peuvent masquer des structures non identifiées. Le plan présenté est donc à considérer comme une vision minimum de l'occupation. Le phasage et les propositions de datation reposent sur l'étude du mobilier céramique présentée en annexe (Br. Véquaud) et complétée par trois datations radiocarbones (Centre de datation par le radiocarbone, Université Lyon I).

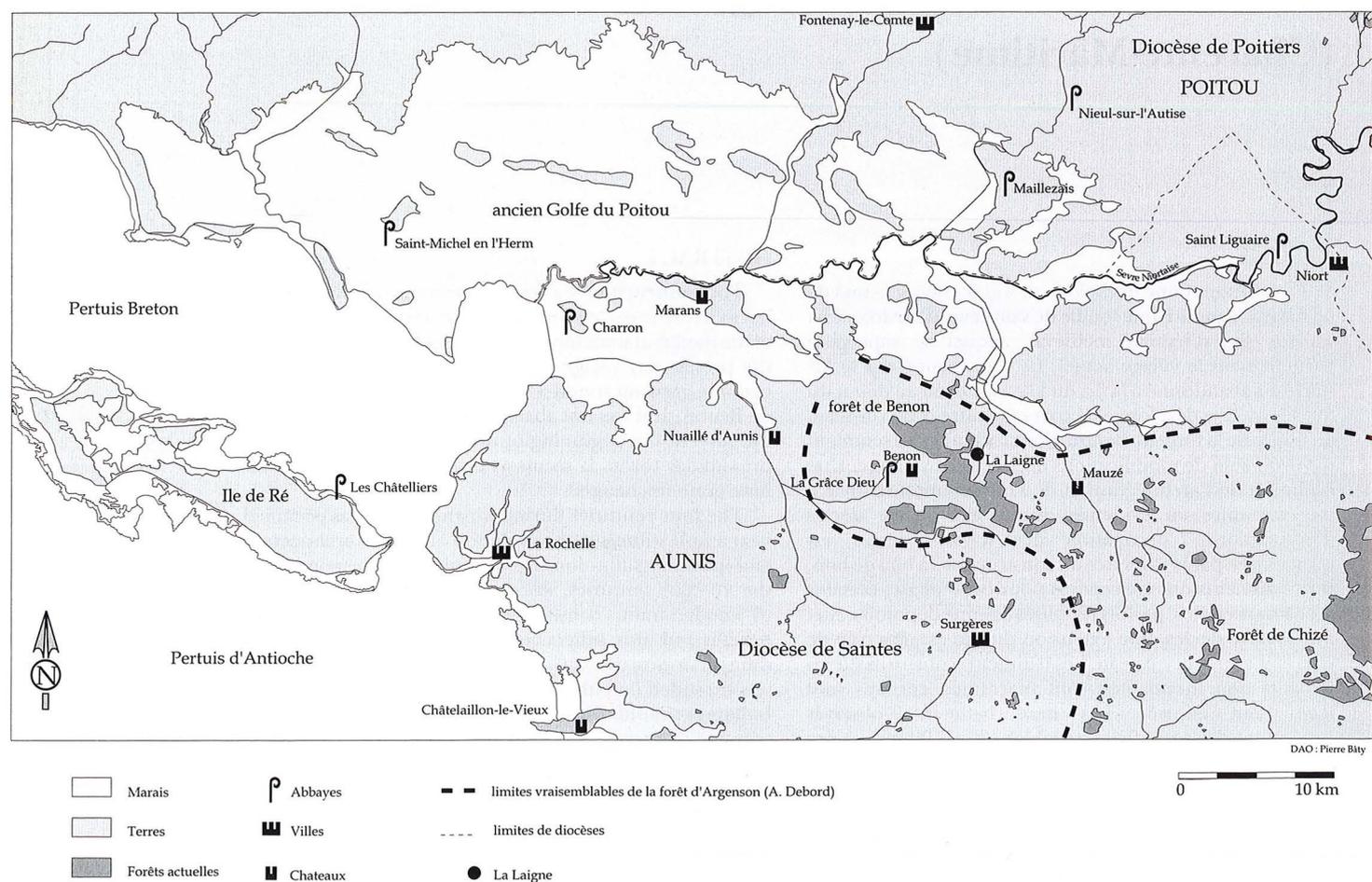


Fig. 1. La Laigne dans son environnement médiéval.



Fig. 2. Localisation du site dans l'emprise de la RN11 et le cadastre actuel.



Fig. 3. Plan général du site.

L'occupation principale du site concerne le Moyen Âge. Ponctuellement, des éléments attestent une occupation plus ancienne. Il s'agit pour l'essentiel de céramiques protohistoriques et gallo-romaines résiduelles. Seules cinq fosses correspondent à des structures gallo-romaines. Elles sont localisées en un même secteur, limité par des fossés qui, dans l'hypothèse – non attestée – de leur contemporanéité, pourraient former un enclos de forme quadrangulaire.

Pour la période médiévale, deux principales phases d'occupation se dégagent. La première, située aux XI^e-XII^e siècles, comprend un réseau de fossés imbriqués, quelques fosses et de nombreux trous de poteau, certains correspondant à des bâtiments de plain-pied. La seconde phase d'occupation s'étend du XIII^e siècle jusqu'au début du XV^e siècle. D'importantes modifications architecturales marquent cette phase. Elles sont liées en premier lieu au choix des matériaux utilisés, le bois étant délaissé au profit d'une architecture alliant la terre et la pierre. C'est pour cette phase que les espaces de circulation et l'organisation spatiale sont les mieux identifiés.

CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE

Le village de La Laigne est implanté sur les premières assises carbonatées soulignant la marge sud de la vaste dépression du Marais Poitevin. Les terrains, calcaires et marnes du Jurassique (Oxfordien supérieur), constituent le socle des "coteaux des bois d'Aunis", qui surplombent de 20 à 30 m les prairies inondables des marais du Mignon, affluent en rive gauche de la Sèvre niortaise. La région, au relief peu marqué (point haut culminant à 56 m en forêt de Benon), est caractérisée par un couvert forestier encore assez dense, les zones défrichées étant essentiellement dévolues aux cultures céréalières et quelques vignes. L'habitat traditionnel y apparaît relativement regroupé, formant des petits bourgs en lisière de forêt.

Le site du "Pré du Château", en limite sud du bourg de La Laigne, se développe de part et d'autre du lit d'un ruisseau d'axe sud-nord, le Crêpé, affluent du Mignon. Le vallon, très ouvert, présente des versants peu marqués. D'un point de vue pratique, la fouille a distingué un secteur 1 en rive gauche, et un secteur 2 en rive droite.

A l'est, le substrat du secteur 2 est homogène, constitué par l'affleurement des formations de l'Oxfordien supérieur, alternance de lits calcaires à délitage en plaquettes, bancs marneux et assises de calcaires fins d'épaisseur décimétrique. La faible pente du versant ne favorisant pas les phénomènes de colluvionnement, les sols sont très peu profonds (0,30 à 0,40 cm), et donc intégralement affectés par les labours : ainsi, seules les parties excavées du site ont pu être conservées.

Les structures archéologiques du secteur 1 s'inscrivent pour partie dans le substrat calcaire du versant occidental (qui ne diffère pas notablement de celui du secteur 2), mais aussi dans le lit majeur du ruisseau. Dans cette zone basse inondable, l'épaisseur des dépôts alluvionnaires récents, sablo-limoneux a pu atteindre une soixantaine de centimètres d'épaisseur. Le décapage de ce secteur d'une soixantaine de mètres de large a révélé, outre la présence de structures archéologiques, les tracés de paléochenaux anastomosés, témoignant de la divagation du lit du cours d'eau au travers du comblement quaternaire de son vallon.

Le comblement de ces chenaux, toujours uniforme et de texture strictement homogène, ne diffère de l'encaissant sableux calcaire grisâtre que par une teinte grise légèrement plus soutenue, et une structure plus meuble. Si cette portion du site apparaît manifestement comme une zone périodiquement inondable, rien ne permet pour autant de la qualifier de zone humide : il n'y existe, en effet, aucune trace de nappe aérienne stagnante, et si, comme nous avons pu le vérifier, sol et sous-sol se saturent très facilement en eau en cas de fortes pluies, l'évacuation naturelle de cette nappe de surface est tout aussi rapide. Rien ne s'oppose donc a priori à une mise en valeur agricole de ces terrains, voire à l'édification d'habitats, pour autant que l'on prenne la peine de palier à l'inconvénient des inondations, en facilitant l'écoulement des eaux de ruissellement par de larges fossés collecteurs.

Un tel système semble bien avoir été mis en place de part et d'autre du lit majeur du ruisseau : en effet, son lit actuel en limite du versant oriental et le fossé comblé 1018 qui longe le versant occidental, présentent certaines similitudes qui pourraient leur conférer une identité fonctionnelle d'une part, une possible contemporanéité de creusement d'autre part. Paradoxalement, ces travaux hydrauliques

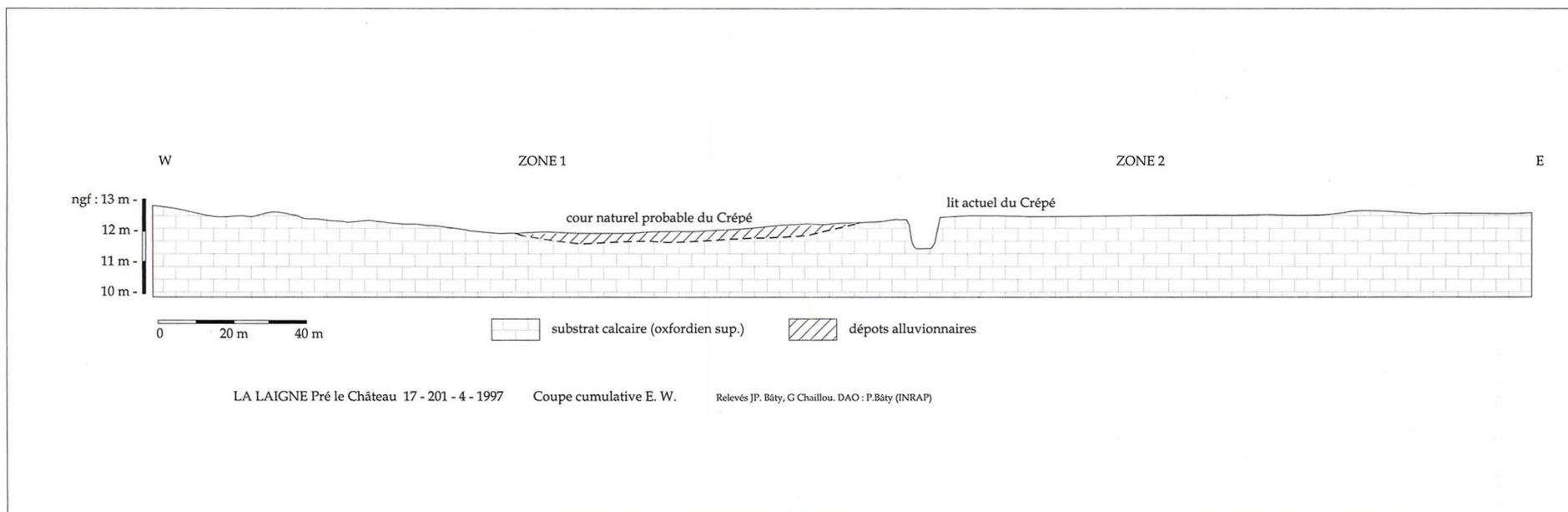


Fig. 4. Coupe cumulative est-ouest du site.

n'ont pas pour but de pouvoir "coloniser" la prairie inondable avec un habitat, puisque c'est justement à la même période – XIII^e-XIV^e siècles –, que les constructions se développent vers le haut des versants.

À l'inverse, l'ensemble des habitats et constructions diverses à bâti de bois, dont les témoins (trous de poteau, foyers, silos,...) ont été retrouvés en zone basse, et qui correspondent à une phase antérieure d'occupation – XI^e-XII^e siècles –, sont associés à des réseaux de fossés ne présentant strictement aucun intérêt en matière d'amélioration de l'écoulement. Ainsi, pour cette phase d'occupation, le facteur "inondation" ne paraît pas avoir été pris en compte, soit que des contraintes plus fortes aient amené les occupants des lieux à le considérer comme un moindre mal, soit que ce problème n'ait pas été identifié à cette époque.

L'OCCUPATION AUX XI^e-XII^e SIÈCLES EN ZONE 1 (fig. 5)

Cette première phase d'implantation médiévale se distingue des suivantes tant du point de vue spatial (avec un développement préférentiel en bordure du ruisseau), que typologique (avec exclusivement des vestiges de structures "en creux", des réseaux de

fossés spécifiques et l'absence d'utilisation de la pierre en matériau de construction).

L'étude du mobilier (céramique notamment) permet bien d'individualiser cette occupation initiale du site en zone 1 (fig. 5) où, associée à l'étude des recoupements de structures, elle permet de distinguer deux phases, la première au XI^e siècle et la seconde de la fin du XI^e siècle et durant le XII^e siècle. L'occupation de la zone 2 présente beaucoup moins de possibilité de phasage (recoupements rares et mobilier moins abondant), mais semble contemporaine de la phase fin XI^e-XII^e siècles.

2.1. Un chemin

À l'extrémité ouest de la fouille, un chemin orienté nord-sud et bordé de fossés marque la limite de l'extension de l'occupation médiévale. Le tracé du chemin reste une limite parcellaire encore indiquée en 1812, sur le cadastre napoléonien. Plusieurs états de fossés, palissades et murs ont été reconnus, ils correspondent à des réfections ou à des aménagements durant les différentes phases d'occupation du site.

Aucun mobilier ne permet de dater précisément le premier état, mais la présence de remaniements au XIII^e siècle permet de considérer l'existence du

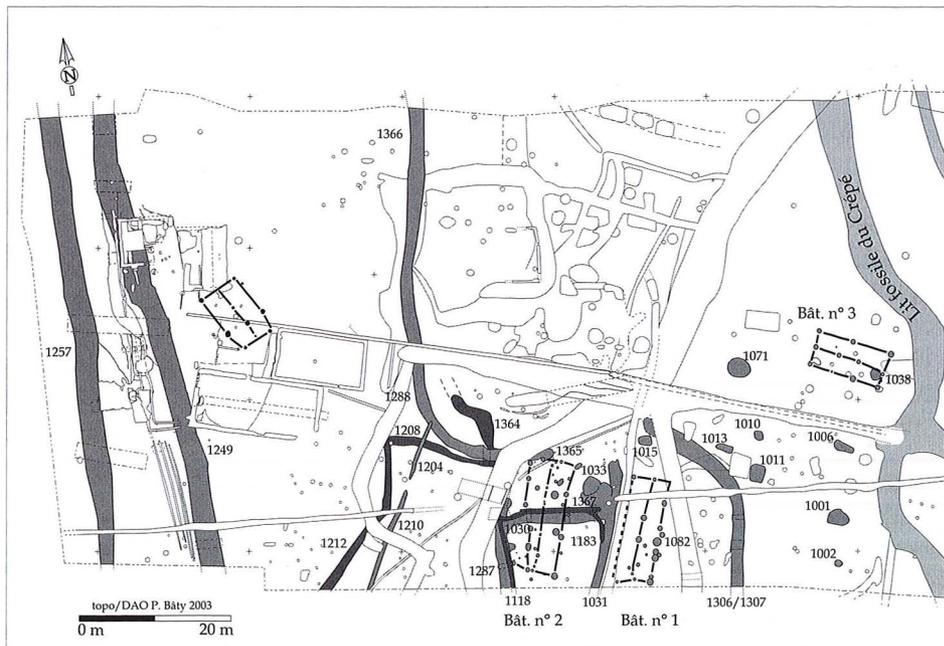


Fig. 5. La phase XI^e-XII^e siècles en zone 1.

chemin dès les XI^e-XII^e siècles. Il n'est du reste pas anodin de mentionner qu'au nord une route se situe dans le prolongement exact du chemin et qu'elle se dirige vers l'église, dont les plus anciennes élévations visibles sont datées du XI^e siècle. La photo-interprétation (fig. 27, n° 6) indique la présence d'un carrefour ancien, juste au sud de l'emprise, dont notre chemin constitue l'axe nord-sud.

Le premier état correspond à un chemin bordé de fossés (1257 et 1249) avec des talus sur lesquels pouvait être plantée une "palisse" (haie). Il est empierré et large d'au moins 2,50 m. Des ornières entaillent profondément sa surface. Les pierres constituant la chaussée sont de dimensions variables. L'usure les différencie nettement des blocs du substrat. A l'ouest, le fossé 1257, vraisemblablement curé, n'est comblé qu'à la fin du XIV^e siècle. A l'inverse, la bordure orientale du chemin va subir de nombreuses modifications. Le fossé 1249 n'est connu que sur une longueur de 52 mètres. Au XIII^e siècle, il est recoupé dans sa portion nord par le fossé 1114 et dans sa portion sud par le fossé 1352, qui reprend son tracé légèrement décalé vers l'est (fig. 7).

Le fossé 1249 présente un pendage vers le sud, identique à la dénivellation naturelle du terrain. Son comblement indique un début d'envasement dans la portion sud du fossé et la présence d'un talus à l'est. Le fossé est ensuite remblayé par des éclats calcaires.

2.2. Les réseaux de fossés

Deux phases principales de creusements-comblements paraissent se succéder au cours de la fourchette chronologique XI^e-XII^e siècles (fig. 5). L'examen des comblements des fossés et la nature des recoupements et/ou superpositions stratigraphiques, tendent à identifier nettement une continuité d'occupation sur la période considérée. S'il existe des éléments traduisant une évolution des lieux, les lignes majeures de l'organisation apparaissent pérennisées au travers du respect des limites et orientations générales.

Notons cependant, en ce qui concerne les hypothèses de restitution de l'organisation spatiale, que le creusement, aux XIII^e-XIV^e siècles, d'un grand fossé collecteur (1018, fig. 7) a hélas oblitéré un bon nombre d'informations. Par ailleurs, si l'occupation a bien été reconnue dans la moitié sud de la zone 1, le réseau de fossés semble se prolonger au nord,

notamment entre les fossés 1366 et le collecteur 1018. Ce secteur n'ayant pu faire l'objet d'un nettoyage fin, ni de fouille, le phasage et la datation des fossés ne sont pas envisageables. Les structures présentées sont donc essentiellement localisées dans la moitié sud de la zone décapée et dans la zone alluviale du lit du ruisseau. A l'ouest, l'occupation des XI^e-XII^e siècles s'étend sur le versant calcaire, mais la lisibilité moins évidente du terrain et son érosion plus importante expliquent qu'elle ait été mieux reconnue dans la zone alluviale. Son extension occidentale ne semble toutefois pas dépasser les limites des fossés 1366 et 1212 (fig. 5).

La première phase est la plus mal connue. Elle n'est représentée que par 5 fonds de fossés aux remplissages sableux (1118, 1208, 1212, 1364, 1367 = 1183, fig. 5), pauvres en mobilier archéologique, mais systématiquement recoupés ou recrusés lors de la seconde phase. Elle se traduit essentiellement par la mise en place d'enclos accolés. La limite occidentale est marquée par le fossé 1212 et la limite orientale par le fossé 1367/1183 dont le retour sud est repris par le fossé 1031, attribué à la deuxième phase et daté du XII^e siècle.

L'extension nord (1364) se perd, tandis qu'au sud, les enclos se prolongent au-delà de l'emprise de la fouille. Ces premiers enclos sont implantés dans la zone de transition entre les alluvions sableuses du lit majeur du ruisseau et le substrat calcaire du versant occidental. Les fossés n'ont pas eu un rôle collecteur de drainage, leur fonction semble liée à une délimitation de propriété, la présence de palissades ou de haies n'est pas exclue, mais n'est pas formellement attestée.

Aucune trace évidente de structure d'habitat ne semble associée à cette première phase, ce que semble confirmer la rareté du mobilier. Il convient cependant de tempérer cette affirmation par le fait que, notamment sur le substrat calcaire où l'érosion a été beaucoup plus forte, un grand nombre de structures n'ont pu être datées, ou reliées entre elles pour dégager des plans éventuels.

La deuxième phase est plus perceptible et mieux structurée. Elle est caractérisée par la création d'un enclos, matérialisé à l'est par le fossé 1306 et à l'ouest par le fossé 1287. Cet enclos se prolonge au sud, hors emprise. Il présente un accès au nord, entre 1365 et

1306. Il regroupe une forte concentration de trous de poteau, structures de combustion et de stockage, il comporte des subdivisions internes (fossés 1030 et 1031, fig. 5). Les fossés de cette deuxième phase présentent un profil en cuvette très évasée. Peu profond, leur creusement n'entame généralement pas le substrat calcaire. L'hypothèse de palissade n'est pas exclue. Le comblement final de 1030¹ comporte le rejet de déchets domestiques.

Le fossé 1288/1366, correspond à une limite ouest de l'occupation, pérenne depuis la phase 1. Un accès est ouvert à l'ouest (entre 1288/1365 au nord et 1287/1020 au sud). Notons cependant que, dans cet espace, de nombreux trous de poteau et l'aménagement d'un foyer au sol suggèrent la présence d'une construction (bâtiment 2), a priori incompatible avec l'hypothèse d'un lieu de passage et témoignant de réorganisations internes.

Des réfections sont attestées par un certain nombre de recreusements de fossés (1307 reprenant le tracé de 1306). L'ensemble ne subit pas de modification notable du plan, à l'exception peut-être de la construction du bâtiment 2 qui obstrue partiellement l'entrée occidentale de l'enclos et de l'abandon de la division interne matérialisée précédemment par 1030.

2.3. Deux grands bâtiments à plans allongés (fig. 5)

Il paraît possible, parmi les trous de poteau observés, de restituer quelques plans, plus ou moins complets et fiables, de constructions hélas perturbées par le creusement des fossés 1041, 1017 et 1018 (XIII^e-XIV^e siècles, fig. 7 et 8). Notons que, faute de temps, ces trous de poteau n'ont pu être tous testés : il s'agit donc de restitutions basées sur des critères topographiques, et non morphologiques ou chronologiques. La phase pour laquelle les arguments semblent les plus étayés est la deuxième, datée fin XI^e-XIII^e siècles. Cette phase d'organisation est définie, au sein de l'enclos, par l'établissement d'une partition interne, d'axe sud-nord, représentée par le fossé 1031. Or, de part et d'autre de ce fossé, sur chacune des moitiés d'enclos, on observe de longs alignements de trous de poteau, déterminant

deux grands rectangles de 13,50 à 15 m de long pour 4,50 à 6 m de large.

2.3.1. Bâtiment 1

À l'est de 1031, le plan restitué intègre pour le mur oriental une succession de quatre trous de poteau, ainsi que le poteau cornier nord-est, restitué au niveau du tracé du fossé 1041. Ce postulat d'un poteau cornier oblitéré par le creusement de 1041, s'avère indispensable pour que l'alignement défini puisse se raccorder avec l'axe perpendiculaire du pignon nord. À l'autre extrémité, trois poteaux matérialisent un pignon sud à peu près cohérent.

La longueur du bâtiment ainsi défini est de 13,50 m pour 5 gros poteaux porteurs (soit un espacement régulier d'environ 3 m), pour une largeur de 4,50 m avec une portée maximale entre piliers de 2,50 m. La ligne médiane de ce rectangle est soulignée par un nouvel alignement de six poteaux, dont un trou de poteau restitué, masqué par le fossé de parcellaire moderne 1004. L'alignement ainsi défini pourrait correspondre à l'axe de la faîtière. L'entraxe maximal entre deux poteaux est de 3 mètres.

Notons que les poteaux d'axe de la faîtière ne présentent pas systématiquement un vis-à-vis sur l'alignement latéral : on peut donc exclure l'idée d'une charpente reposant sur des poutres panneresses, et supposer, sans aller plus avant, l'idée d'une ossature à panneaux latéraux, la charpente, plus légère mais moins rigide, reposant d'une part sur la poutre faîtière, d'autre part sur la sablière haute des murs gouttereaux.

L'architecture ainsi définie, déjà bien connue dès le haut Moyen Âge, ne présente aucune caractéristique originale. Il convient cependant d'opposer à cette restitution "idéale", le fait que le panneau latéral ouest n'est représenté que par les deux trous de poteau de ses extrémités. Le creusement postérieur du fossé 1017, parallèle à 1031 et au panneau oriental, a pu prendre en enfilade toute la succession de trous intermédiaires. Cet argument paraît être le seul envisageable pour arriver à une hypothèse de restitution cohérente.

Aucun niveau d'occupation, ni trace de foyer n'ont été détectés à l'intérieur, ou à proximité de ce bâtiment. On peut noter cependant la présence d'un silo (1082) le long de la file orientale de poteaux, à l'intérieur de la construction, qui a livré un abondant mobilier daté du XII^e siècle au début XIII^e siècle.

1. Datation radiocarbone : 875 ± 60 BP, cal 1035 à 1268 p.C., pics de probabilités à 1070, 1130, 1181 (Ly-8880).

2.3.2. Bâtiment 2

On observe, sur l'autre moitié de l'enclos, entre 1031 et 1287, une disposition analogue des trous de poteau. Le plan présumé de la construction est cette fois presque complet, à l'exception de son angle sud-ouest, et de la moitié du panneau latéral occidental.

Comme pour le précédent bâtiment, le panneau latéral oriental est complet, matérialisé par la succession de sept trous de poteau, pour une longueur totale de 15 m (avec une portée maximale de 3 mètres et de 2 mètres à 2,50 mètres pour les autres poteaux). L'un des poteaux, implanté dans le remplissage du fossé 1030, confirme l'attribution à la deuxième phase (XII^e siècle) de l'ensemble.

Le pignon sud est incomplet, le poteau cornier sud-ouest ayant pu être masqué par la proximité du fossé 1287. Les deux autres trous de poteau sont distants de 3 mètres. Cette portée est tout à fait logique, la largeur totale de l'édifice oscillant entre 5,50 m et 6 mètres.

Le pignon nord est un peu plus large (environ 7 mètres) que le reste de la construction, mais soutenu par quatre poteaux, avec une portée maximale entre piliers de 2,50 mètres. Nous avons proposé, pour expliquer cette différence de largeur, l'hypothèse d'une entrée à l'extrémité du panneau latéral est : le débordement du pignon nord pourrait ainsi protéger du froid cette ouverture. Cette hypothèse nous paraît renforcée par la présence d'un foyer, à l'intérieur du bâtiment, dans cet angle nord-est. Cette structure de combustion est formée d'une petite dépression ovoïde, de 0,90 m de long pour 0,50 de large, et 0,15 de profondeur. Les parois sont très évasées ; le comblement de limon cendreuse, avec de nombreuses inclusions charbonneuses, n'a livré aucun mobilier, mais de nombreux fragments de galets calcaires bleus et éclatés au feu.

L'axe médian de trous de poteau correspondant aux supports de la faîtière est lui aussi composé de sept trous de poteau, l'un étant masqué dans le remplissage du fossé 1030 qu'il aurait recoupé. Au nord, le poteau supportant la faîtière n'est pas aligné avec les quatre poteaux du pignon, mais très légèrement en retrait à l'intérieur du bâtiment. La portée maximale entre piliers est de 3 mètres.

Le panneau latéral occidental est incomplet vers le sud, à partir du tracé du fossé 1030 : nous n'avons pas ici d'explication satisfaisante, sauf à envisager à

cette extrémité une portion de cloison en retrait et un petit appentis ouvert à l'ouest, éventuellement protégé des vents dominants par une extension de la toiture. La moitié nord de ce panneau latéral est, pour sa part, clairement attestée par l'alignement de trois poteaux ; un quatrième trou de poteau, vers le sud, a pu être masqué dans le remplissage de 1030.

2.3.3. Hypothèses de constructions antérieures au bâtiment 2

Pour cette phase, les hypothèses apparaissent beaucoup moins étayées, même si, de toute évidence, un bon nombre de trous de poteau lui sont associés. La restitution la plus probable est celle proposée dans la zone délimitée par les tracés des fossés 1287 et 1030. Il s'agirait d'une construction beaucoup plus réduite, rectangulaire, d'environ 4 x 6 m, soutenue par 6 poteaux principaux formant deux rangées parfaitement symétriques. Les alignements en pignon sud et nord semblent prolongés vers l'est par deux poteaux, l'un au sud, l'autre au nord, qui peuvent soutenir une petite avancée de la toiture.

Le problème principal posé par ce plan est qu'il correspond aussi pour partie à celui de l'extrémité sud du bâtiment 2, sans que l'on puisse trancher formellement entre les deux hypothèses. Peut-être doit-on voir là la pérennité d'une construction, et son extension d'une phase à l'autre ? On peut relever à l'appui de cette suggestion que les possibilités d'alignements de trous de poteau pour le mur occidental sont multiples. Il semble donc que l'on puisse envisager des restaurations de cette partie plus exposée aux intempéries, témoignant de la volonté de prolonger son fonctionnement. L'hypothèse de l'extension, en longueur et en largeur, du module initial pourrait expliquer en partie le décrochement envisagé sur le panneau latéral occidental.

Nous proposons par ailleurs l'hypothèse d'une autre construction contemporaine au nord du fossé 1030, les deux bâtiments ayant pu être réunis en colmatant le fossé 1030 et y implantant des poteaux intermédiaires. Cette solution permet aussi d'expliquer les variations notées sur le plan du bâtiment 2, mais s'oppose a priori à l'idée d'une entrée dans l'enclos entre 1030 et 1288/1365. Aucun argument ne permet de faire de choix définitif, et nous conservons les deux solutions.

2.4. Bâtiment 3

Au nord-est de l'enclos d'habitat précédemment évoqué, une concentration de trous de poteau permet d'envisager la présence d'autres constructions à bâti de bois, dont un bâtiment de 10 x 5 m. Cette construction présente une orientation perpendiculaire aux bâtiments 1 et 2.

La disposition des trous de poteau permet de restituer trois alignements parallèles. La paroi sud regroupe cinq poteaux irrégulièrement espacés, tandis que la paroi nord est matérialisée par trois poteaux seulement, espacés de 5 m, ce qui laisse supposer l'existence de poteaux intermédiaires dont les témoins n'ont pas été retrouvés. Les pignons sont réguliers, le poteau central des pignons est utilisé, avec deux poteaux intermédiaires, comme support de la faîtière.

Les avant-trous de poteau sont creusés dans les graviers fins alluvionnaires et présentent d'importants calages constitués de pierres calcaires disposées verticalement le long des parois du creusement. Leur comblement a fréquemment livré des tessons de céramique, datée de la deuxième phase (fin XI^e-XII^e siècles). L'angle sud-est du bâtiment abrite un silo (1038) comblé au XII^e siècle. Aucun foyer n'a été observé.

A l'inverse des bâtiments 1 et 2, le bâtiment 3 ne semble pas intégré à un enclos. Il n'est pas exclu que l'on ait, dès la fin XI^e-XII^e siècles, une organisation de l'espace avec d'une part un secteur clos réservé à l'habitat et d'autre part des bâtiments à usage agricole et/ou artisanal installés à proximité du lit du ruisseau. L'existence d'activités de tannage et de tabletterie étant suggérée par le mobilier recueilli.

2.5. Les fosses de stockage

Parmi les structures en creux fouillées, 1038 et 1071 présentent le profil globulaire caractéristique des silos avec une ouverture plus petite que le diamètre interne. Les silos, creusés dans la zone alluviale, devaient être enduits d'argile afin d'offrir l'étanchéité souhaitée à la conservation des céréales.

Interprétée également comme fosse de stockage, la structure 1082 est située à l'intérieur de l'enclos, le long de la paroi orientale du bâtiment 1. De forme circulaire, elle est profonde de 1,35 m. Aucun élément correspondant à sa phase d'utilisation n'a pu être observé. Son comblement, daté des XII^e-début

XIII^e siècles, comporte un abondant mobilier dont une pierre à aiguiser, six fusaiöles, quatre lames de couteau et une serrure.

Les structures 1038 et surtout 1071 sont des silos de gros volume. Le volume de 1038, situé à l'intérieur du bâtiment 3, devait être supérieur ou égal à 2 m³. Quant à 1071, ses dimensions ne sont pas connues à 1,45 m de profondeur, le fond n'a pas été atteint. Après l'effondrement des parois, la fosse 1071 a été utilisée comme dépotoir. Le comblement organique a livré un mobilier abondant : céramique du XII^e au début XIII^e siècles, faune, et pour le métal, outre des outils en fer, une lame de couteau et deux pointes de flèche.

Le silo 1038 présente un comblement composé de graviers, mêlé de sable grossier. Ce silo, creusé dans les alluvions, possède des parois très fragiles. En cas de non utilisation, même pour une courte durée, celles-ci se seraient effondrées, il est donc vraisemblable qu'il ait été comblé volontairement par des graviers, facile à vider avant une nouvelle utilisation. Le comblement de 1038, daté du XII^e siècle, peut donc être interprété comme une protection contre l'érosion des parois, plutôt qu'un remblai lié à un abandon.

Parmi les structures fouillées, seuls cinq silos ont été comptés : trois silos en zone 1 (1038, 1071, 1082) et deux en zone 2 (2004, 2311), tous comblés au XII^e ou début XIII^e siècles. Leur point commun est leur dispersion ainsi que leur situation à proximité immédiate, voire à l'intérieur, de bâtiments avérés ou supposés.

2.6. Fosses et structures excavées

A proximité des bâtiments de plain-pied sur poteaux plantés, on note la présence de structures excavées. Les dimensions de certaines d'entre elles (4,40 x 2,30 m pour la plus grande et en moyenne 2 x 1 m), leur faible profondeur (en moyenne 0,40 m) et leur fond relativement plat, évoquent des cabanes excavées. Toutefois, ces structures, fouillées partiellement, n'ont pas révélé d'aménagement spécifique. Rien ne permet donc de conclure définitivement sur le statut de ces fosses, mais leur répartition dans la zone alluviale du ruisseau permet de proposer un lien avec le travail du textile.

La fosse 1001

Cas particulier, la fosse 1001, a livré un mobilier très abondant. Ses dimensions sont proches de celles des fosses précédemment évoquées (2,70 x 2 x 0,50 m). Son comblement, stratifié, présente une alternance de niveaux gris-noir à rougeâtre, riches en charbons de bois. L'ensemble évoque la vidange de foyers et a été utilisé en état final comme dépotoir. Le mobilier recueilli dans les différents niveaux est identique et témoigne d'un comblement rapide, daté du XIII^e siècle².

Le mobilier évoque la vie quotidienne dans une maison (fig. 30 à 35) : lampe, brûle-parfum, couteaux, monnaie (denier de Melle daté des X^e-XI^e siècles), céramiques, etc. Toutefois, certains éléments peuvent provenir d'ateliers d'artisans. On note dans cette fosse l'abondance des bois de cervidés (cerfs et chevreuils) : bois de massacre et fragments d'andouillers ou de bois de chute. Une part importante de ces ossements porte des traces de débitage et constitue un indice d'une petite activité de tabletterie sur bois de cervidés à proximité de 1001.

La peau de ces animaux est en outre réputée pour fabriquer des reliures et plusieurs indices évoquent une activité de tannage. Outre de nombreux couteaux, des racloirs de tanneurs ont été découverts, un bois de cerf retaillé et un grattoir en silex ont également pu servir à racler les peaux. Concernant les bovins issus de la fosse 1001, l'examen des répartitions anatomiques présente une particularité notable par l'abondance de phalanges. Celles-ci restent parfois attachées à la peau avant qu'elle ne soit tannée et ne sont éliminées qu'au dernier moment ce qui pourrait expliquer la présence de phalanges surnuméraires. Parmi les fragments crâniens, les chevilles osseuses représentent un tiers des restes pour le bœuf et la moitié pour les caprinés. Ce type de vestiges osseux est lui aussi couramment associé avec les activités de tannage, soit parce que la corne reste accrochée à la peau, soit parce que le traitement de ces deux sous-produits s'effectue dans une même zone (même besoin en eau et même type de nuisance).

LA ZONE 2 AUX XI^e-XII^e SIÈCLES (fig. 6)

Sur le versant oriental du Crépé (zone 2), les structures archéologiques sont installées exclusivement sur le substrat calcaire. Toutefois, comme pour la zone 1, l'occupation se concentre à proximité du ruisseau. Les structures appartenant à l'occupation des XI^e-XII^e siècles correspondent essentiellement à des fossés et à des trous de poteau, parfois identifiés comme bâtiments (fig. 6).

3.1. L'enclos

À l'exception de quelques structures isolées au nord de la zone 2, l'occupation se concentre à l'intérieur d'un vaste enclos quadrangulaire installé à proximité du lit fossile du ruisseau. L'enclos, d'orientation nord-est / sud-ouest, est fermé par les fossés 2164, 1035 (en limite orientale de la zone 1), 2064 et 2312, délimitant un espace d'environ 50 x 40 m. Il sera recoupé à l'ouest par le Crépé, dont le lit artificiel semble creusé au XIII^e siècle (fig. 4). La présence du ruisseau et de la végétation environnante a perturbé la lisibilité du terrain. Aussi, la concentration des structures dans la moitié sud-est de l'enclos n'est peut-être pas le reflet de l'occupation du XIII^e siècle. Des constructions ont pu occuper l'intégralité de sa superficie.

Des accès sont connus à l'est et au sud de l'enclos, où les fossés 2303 et 2085 doublent le fossé 2312, formant un couloir en entonnoir. Le fossé 2303 rejoint au nord 2164, tandis que 2085 le prolonge vers le sud en s'inclinant vers l'est. Il semble que cet enclos s'imbrique dans un système de fossés et de chemins révélés par la photo-interprétation (fig. 2 et 27).

L'orientation divergente des fossés 2085 et 2312 crée un rétrécissement du couloir vers le nord, accentué par l'avancée de la structure 2167/2168/2169, dont la fonction hypothétique est celle d'étable ou de bergerie. En outre, ce type d'organisation n'est pas sans évoquer les enclos emboîtés, où l'espace central – réservé à l'habitat – est accolé un autre enclos voué au parcage du bétail. Plus au nord, entre 2168 et 2303, la largeur du passage n'est plus que de 2,50 mètres environ. Trois trous de poteau relie d'une part l'angle de 2167 et de 2168 et d'autre part, le fossé 2303 à l'endroit où son tracé marque une inclinaison vers l'est. Leur présence suggère l'existence d'une porte fermant l'enclos.

2. Une datation radiocarbone (Ly-9046) a été effectuée sur os : 880 ± 40 BP, cal 1048 à 1245, pics de probabilités à 1070, 1130, 1177.

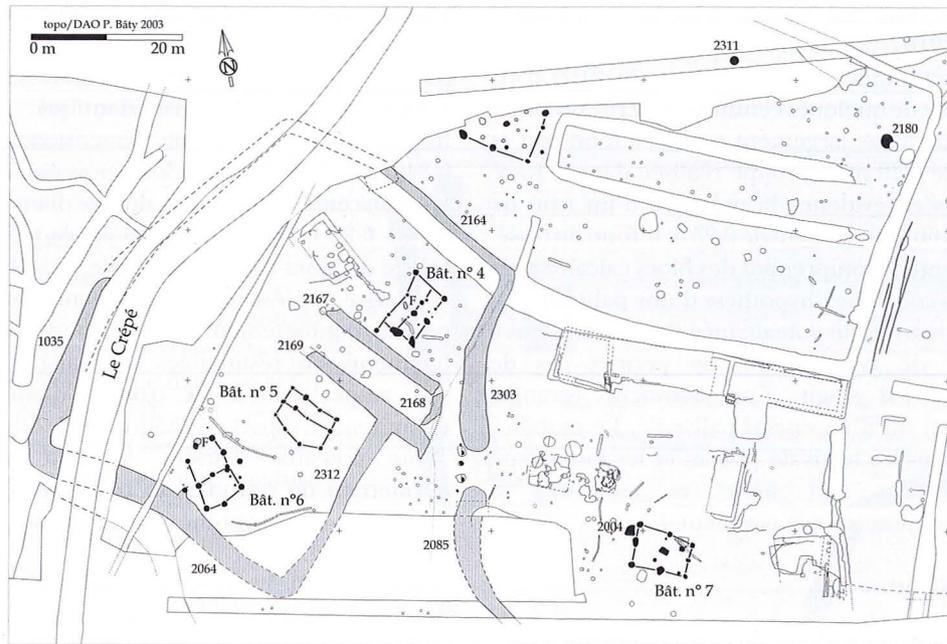


Fig. 6. La phase XIII^e siècle en zone 2.

Le second accès connu ouvre vers l'est et débouche sur le couloir d'accès sud, face à 2168. Les fossés 2303 et 2085, situés dans le prolongement l'un de l'autre, s'interrompent afin de laisser une ouverture large de 4,50 mètres. Une porte est installée à l'ouest des fossés, dans l'axe du talus (palissadé ?) qui borde vraisemblablement 2085, ainsi que le suggèrent la morphologie et le comblement du fossé. L'emplacement de la porte est marqué par deux gros trous de poteau, distants d'environ 3 mètres. La présence d'un poteau central évoque une porte à double battants.

3.2. Les bâtiments

A l'exception du bâtiment 7, situé à 20 mètres de l'accès oriental, les bâtiments se situent à l'intérieur de l'enclos. La restitution des plans de bâtiments repose sur la disposition des trous de poteau, dont les profils et les comblements présentent de grandes similitudes : le creusement est généralement de grande dimension (de 0,60 à 0,80 m), la profondeur conservée varie de 0,20 à 0,50 m, tandis qu'un calage de pierres calcaires, fréquemment complété par un bourrage de pierrailles, bloque le poteau dont le diamètre oscille entre 0,20 m et 0,30 m.

3.2.1. Bâtiment 4

Le plan restitué de la construction intègre une série de trous de poteau et un foyer. Deux alignements, distants de deux mètres, regroupent chacun trois poteaux principaux, fonctionnant par paires. A l'ouest du foyer, la paroi reste difficile à restituer malgré la présence de plusieurs trous de poteau, assez mal alignés, à moins que l'on ne suppose que les poteaux corniers aient pu reposer sur un calage faiblement ou non excavé. Selon ce schéma, le plan le plus cohérent permet de reconnaître un bâtiment à deux nefs inégales, de 7 m X 5 m, aux parois constituées de torchis dont des fragments brûlés ont été retrouvés.

Le foyer se situe près de la paroi nord-ouest. Son aménagement est rudimentaire : le rocher, faiblement excavé, est plaqué d'une couche d'argile rubéfiée de 0,90 m X 0,60 m. Quelques scories de fer ont été trouvées en surface du foyer, mais ne lui confèrent pas un usage artisanal. Le bâtiment correspond vraisemblablement à un habitat, ce qu'indique également la présence de tessons de céramique assez abondants et datés du XIII^e siècle.

Le bâtiment est bordé au sud-ouest par une structure rectangulaire, dont l'extrémité nord-ouest

est arasée. Elle est fermée par trois structures linéaires (2167, 2168, 2169) délimitant un espace long au minimum de 20 m X 8 m. Si 2169 n'est profond que de quelques centimètres, 2167 présente un profil de fossé, largement ouvert, à fond plat et profond de 0,40 m. La coupe réalisée dans le fossé 2167 a mis en évidence la présence d'un trou de poteau (2166) surcreusant de 0,25 m le fond du fossé. Le comblement comprenant des blocs calcaire jetés en remblai confirme l'hypothèse d'une palissade. La présence de trous de poteau, inégalement répartis à l'intérieur de la structure, ne permet pas de déterminer s'il s'agit d'un bâtiment (grange, bergerie,...) ou d'un enclos palissadé. Le mobilier recueilli dans les trous de poteau et les fossés date l'ensemble du XII^e siècle et confirme sa contemporanéité avec le bâtiment 4.

3.2.2. Bâtiment 5

Le bâtiment 5 regroupe une série de trous de poteau. Huit d'entre eux présentent une disposition qui permet de reconnaître deux alignements parallèles, espacés de 2 m et long de 7 m, présentant une orientation identique à celle de la structure linéaire 2169 précédemment décrite. Un troisième alignement, moins évident, est espacé de 3 m et regroupe également quatre trous de poteau, soit reliés entre eux et formant une paroi sud-ouest avec peut-être un porche d'accès, soit ouvert, formant une sorte de préau. Aucun foyer n'a été observé dans ce bâtiment, d'une superficie de 35 m², qui semble correspondre à un bâtiment de type agricole.

Il est intéressant de noter que le site carolingien du Champ Rossignol à Glenay (Deux-Sèvres) a livré le plan d'un bâtiment identique bien que de plus petites dimensions (5 X 2,60 m)³.

3.2.3. Bâtiment 6

Un ensemble de trous de poteau et un foyer sont localisés au sud-ouest de la zone 2, à proximité du fossé 2064. Le foyer, d'environ 1 m de diamètre, est composé d'une plaque d'argile rubéfiée mêlée de cailloux brûlés, il est recoupé par un trou de poteau, indice de réfections, ou d'états distincts, également suggérés par des recouvrements entre trous de

poteau, que ne confirme cependant pas l'examen des comblements et de la morphologie des trous de poteau. Ceux-ci présentent de grandes similitudes : texture des comblements identique, creusement fréquemment de grande dimension (de 0,60 à 0,84 m pour une profondeur moyenne de 0,40 m). L'emplacement du poteau, dont le diamètre varie de 0,20 à 0,28 m, est matérialisé par la présence d'un calage de blocs calcaires de taille variable.

Malgré la présence d'alignements entre trous de poteau régulièrement espacés, plusieurs plans de bâtiments sont restituables. Deux alignements nord sud, respectivement de trois et quatre poteaux, délimitent un espace rectangulaire de 10 m X 4,50 m. Trois poteaux peuvent soutenir la faîtière, permettant de restituer un bâtiment à deux nefs, mais selon cette hypothèse, le foyer est coupé par le pignon nord.

Une seconde hypothèse ne concerne que les trous de poteau de la moitié sud du précédent bâtiment. Le plan évoque celui d'un grenier reposant sur six poteaux plantés (4 m X 5,50 m). Cette dernière hypothèse de restitution n'exclut cependant pas l'existence d'un abri au-dessus du foyer, mais ne permet pas de restituer le plan d'un habitat. L'indigence du mobilier (rares tessons de céramique médiévale recueillis dans trois trous de poteau seulement) privilégie l'hypothèse de bâtiment(s) à vocation agricole.

3.2.4. Bâtiment 7

Le plan d'un bâtiment regroupant neuf trous de poteau est restituable. De forme approximativement rectangulaire, il possède trois alignements est-ouest de 7 m de long, pour une largeur totale de 5,50 m, soit une superficie de 38,5 m². Les creusements, fréquemment de formes irrégulières, ont de grandes dimensions (0,60 à 0,94 m) pour une profondeur conservée en moyenne de 0,30 m. Les dimensions des poteaux varient de 0,20 à 0,35 m, à l'exception du poteau central, dont le diamètre est de 0,45 m. L'ensemble, daté de la fin du XI^e ou du XII^e siècle, peut correspondre à un grenier sur poteaux.

A proximité se trouve le silo 2004, contemporain du bâtiment 7. Les parois convexes, irrégulières, suivent le délitage des blocs du substrat. Le fond est plat. La profondeur est de 1,24 m, pour une largeur maximale de 1,70 m et une ouverture de 1,40 m. La

3. Bâtiment A (Devals *et al.* 1999, 1, 42-44).

stratigraphie du comblement ne présente aucun témoin de son utilisation. En revanche, l'effondrement des parois est perceptible et est vraisemblablement à l'origine de l'abandon du silo.

3.3. Les structures isolées au nord de la zone 2

Un ensemble de trous de poteau observé en limite nord de la zone 2 a livré des tessons de céramique datés de la fin du XI^e ou du XII^e siècles. Si certains d'entre eux présentent des alignements évidents, une taille et une texture identique, il n'en demeure pas moins délicat de reconnaître le plan d'un bâtiment dont une partie se situe manifestement en dehors de la zone décapée.

A proximité de cet ensemble, le silo 2311 a été mis au jour dans une tranchée de diagnostic au nord de la zone 2. Son comblement comporte, outre des fragments de torchis et de nombreux charbons de bois, une quantité importante de fragments de tuiles canal médiévales et de vases réserve datés du XII^e siècle. La présence de ces matériaux de démolition rejetés dans le comblement du silo évoque la proximité d'une construction couverte de tuiles dès le XII^e siècle.

La fosse 2180 possède une forme circulaire. Ses parois, taillées dans le rocher, sont relativement verticales. Il peut s'agir d'un puits, l'arrêt de la fouille à 1,25 m de profondeur ne permet pas de confirmer cette hypothèse. Son comblement, très organique, a livré de nombreuses coquilles de moules et des charbons de bois qui ont fait l'objet d'une analyse anthracologique⁴ et d'une

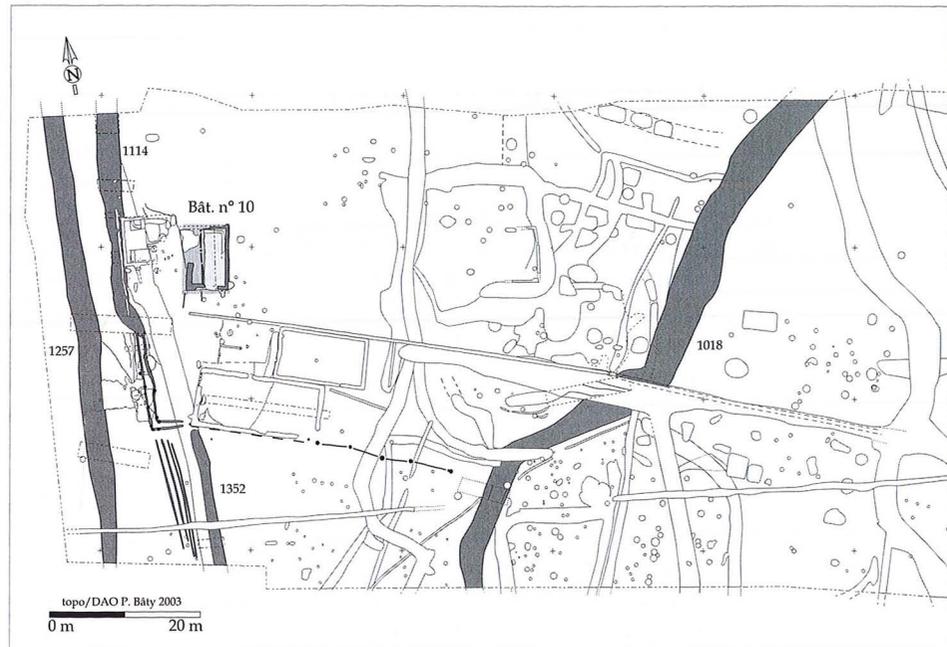


Fig. 7. La phase XIII^e siècle en zone 1.

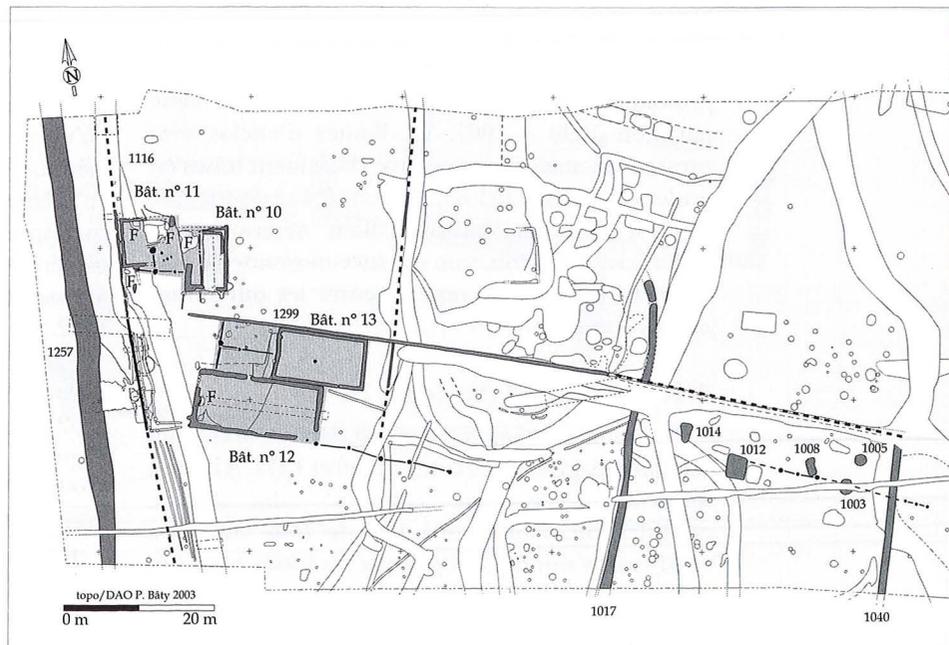


Fig. 8. La phase XIV^e siècle en zone 1.

4. Étude de Philippe Poirier, voir infra, fig. 26.

datation radiocarbone⁵. Le comblement est daté du XII^e siècle, tandis que le comblement final (0,80 m supérieur) est daté du XIII^e siècle.

L'OCCUPATION AU XIII^e ET AU XIV^e SIÈCLES EN ZONE I (fig. 7 et 8)

A partir du XIII^e siècle, on assiste à une extension de la zone habitée sur les versants non inondables. Un certain nombre d'aménagements sont réalisés, dont la canalisation du ruisseau et le creusement d'un grand fossé collecteur (1018) en zone I. Pour cette zone, les bâtiments reconnus se situent près du chemin qui marque l'extension maximale de l'occupation vers l'ouest. L'habitat des XI^e-XIII^e siècles (bâtiments 1 et 2) est abandonné, mais le tracé du fossé 1018 indique que la limite de la parcelle est encore marquée au XIII^e siècle.

Au XIV^e siècle, l'espace est organisé par un système d'enclos rectilignes fermés, pour certains, par des murs. L'habitat, toujours concentré près du chemin, est agrandi par l'ajout d'au moins trois bâtiments organisés autour d'une cour commune dans laquelle est creusé un puits. Dans la zone inondable, aucune construction n'a été repérée. Les structures observées dans ce secteur correspondent à des fosses (1003, 1005, 1008, 1012, 1014, 1037). Elles sont concentrées en limite d'un enclos fermé par les fossés 1017, 1040 et 1007, ce dernier étant situé dans le prolongement du mur 1299. Au nord de cette partition 1299 – 1007, les limites d'enclos sont pressenties, mais n'ont pu être clairement mises en évidence. Aucun enclos n'est connu dans sa totalité, il n'est donc pas possible d'en déterminer la superficie. Toutefois, une distance moyenne de 30 à 35 mètres semble se répéter entre les différentes limites connues.

4.1. Le chemin (fig. 9, 10, 11, 12)

Dans son premier état (XI^e-XIII^e siècles), le chemin est bordé par les fossés talutés 1249 et 1257. A l'ouest du chemin, le fossé 1257 ne subit aucune modification, tandis qu'à l'est le fossé 1249 est remblayé et son tracé repris par les fossés 1114 (au nord) et 1352 (au sud), distants de 14 mètres. Les deux fossés présentent un profil semblable, avec une

paroi ouest évasée et une paroi est verticale. Le premier comblement recouvre la paroi est et laisse supposer, comme pour la phase précédente, la présence d'un talus de ce côté. Le fossé 1114 a livré un mobilier assez abondant et bien daté, qui a permis de caler les différents niveaux stratigraphiques et notamment la construction d'un mur qui remplace les fossés au XIV^e siècle.

Les fossés 1352 et 1114 sont reliés par deux creusements rectilignes, distants de 0,50 à 0,75 m (structures 1284 et 1289). Il s'agit de palissades. Les creusements sont réguliers (0,12 à 0,15 m de large, pour 0,10 à 0,15 m de profondeur) et surcreusés de trous de poteau espacés d'environ 0,50 m à 1 m. Dans les creusements, le calage de pierres calcaires permet d'évaluer l'épaisseur du bardage composant la palissade à 5 cm. Le mobilier ne permet pas de savoir si les deux palissades ont fonctionné simultanément ou successivement. Le comblement comprend, entre autres, un demi denier de Melle datable du milieu X^e siècle jusqu'au début du XIII^e siècle.

L'emplacement de la porte n'a pas été clairement identifié. Il est vraisemblable, compte tenu de la position des trous de poteau, qu'elle se situait à proximité du fossé 1114, dans les 5 mètres nord des palissades. Elles sont recoupées, au XIV^e siècle, par le creusement d'un puits.

Vers le sud, une série de palissades prolonge les structures 1284 et 1289, entre le chemin et le fossé 1352. Des recoupements indiquent très clairement qu'elles ne sont pas toutes contemporaines. De même, il n'est pas certain qu'elles aient fonctionné en même temps que le fossé 1352. Elles pourraient correspondre à une phase intermédiaire, postérieure au remblaiement du fossé 1249 (XI^e-XIII^e siècles) et antérieure au creusement du fossé 1352.

Parallèles au chemin, les palissades 1284 et 1289 tournent et rejoignent l'extrémité nord du fossé 1352. Vers l'est, elles sont prolongées par un alignement de trous de poteau qui rejoint le grand fossé 1018. C'est contre cette limite que viendra prendre appui le bâtiment 12 construit au XIV^e siècle.

Dans son état final, le côté est du chemin présente un nouvel aspect. Le fossé 1114, comblé, est remplacé par un mur de pierres sèches (1116). Le parement ouest est le mieux conservé, le parement est ayant été partiellement détruit par la construction du bâtiment 11. Le comblement du fossé 1114 permet de situer la construction du mur 1116 au XIV^e siècle.

5. US 2181 : 960 ± 40 BP, cal 1017 à 1182 p.C., pics de probabilités à 1037, 1110, 1150 (Ly – 9047).



Fig. 9. Bâtiments 10 à 13 et chemin, localisation des coupes.

Il comporte quelques blocs de récupération, dont un fragment de colonne.

Le tracé du mur est facilement repérable sur le fossé 1114, où il est plus profondément fondé. Au sud du fossé, sa tranchée de fondation entame directement le rocher et recoupe un niveau de sol du chemin, contemporain des aménagements du XIII^e siècle. Au sud, le tracé du mur arasé devient hypothétique. Il est probable que son plan reprenne celui des palissades 1284 et 1289 et que le mur vienne se fermer près de l'angle sud ouest du bâtiment 12, où un redent de maçonnerie présente un aspect et des dimensions semblables à ceux du mur 1116.

Le fossé 1257 a été observé sur les 60 mètres de l'emprise. A son ouverture, il est large de 3 m, sa paroi orientale s'évase. Le mobilier collecté permet de dater le comblement du fossé des XIV^e-XV^e siècles, c'est-à-dire de l'abandon général du site. Le fossé est bordé à l'ouest par un talus, dont le tracé correspond encore à une limite de parcelle sur le cadastre napoléonien, daté de 1812.

4.2. Bâtiment 10 (fig. 9 et 13)

Le premier état du bâtiment 10 est daté du XIII^e siècle. Plusieurs phases d'occupation ont été reconnues et il est probable qu'une construction sur poteaux plantés existe dès le XII^e siècle (fig. 5), ainsi que le suggèrent quelques indices : recoupements de trous de poteau par des structures du XIII^e siècle, similitudes de morphologie et de comblement avec, dans certains cas, présence de mobilier du XII^e siècle. Compte tenu des aménagements des XIII^e et XIV^e siècles, il n'est pas envisageable de présenter le plan d'un bâtiment sur poteaux, même si sa présence est vraisemblable.

Le bâtiment 10 d'orientation nord-sud, est parallèle au chemin et distant de 7 mètres du fossé 1114. Sa façade ouest sera modifiée au XIV^e siècle, lors de la construction du bâtiment 11. La longueur nord-sud du bâtiment est de 8,60 m, la largeur de 7 m, jusqu'au décaissement du rocher lié à l'installation du bâtiment 11. Les murs nord, est et sud appartiennent au premier état. Ils sont larges de 0,50 m et présentent un parement interne et externe. Ils sont posés sur le rocher légèrement décaissé, à l'exception du mur nord dont seul le parement interne s'appuyait sur le rocher décaissé.

Une entrée est connue pour le premier état, sur le mur nord, à proximité de l'angle nord-est du bâtiment. Elle sera ensuite murée, sans que l'on puisse identifier le nouvel accès. L'espace intérieur

est divisé en deux pièces par une cloison dont il ne subsiste que la fondation : un creusement rectiligne long de 2,50 m, large de 0,20 m, prolongé par deux trous de poteau. Le foyer est installé dans la pièce ouest. Il est composé d'une plaque d'argile rubéfiée dont les dimensions sont d'environ 1,20 m X 0,90 m. La couche d'occupation qui le recouvre a livré du mobilier daté du XIII^e siècle.

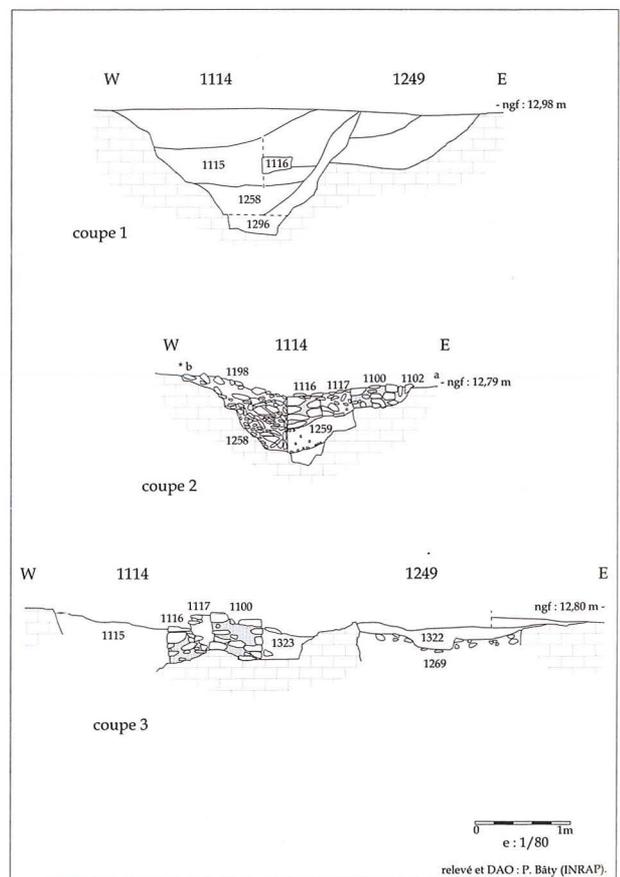


Fig. 10. Coupes du fossé 1114 et des murs 1110-1116.

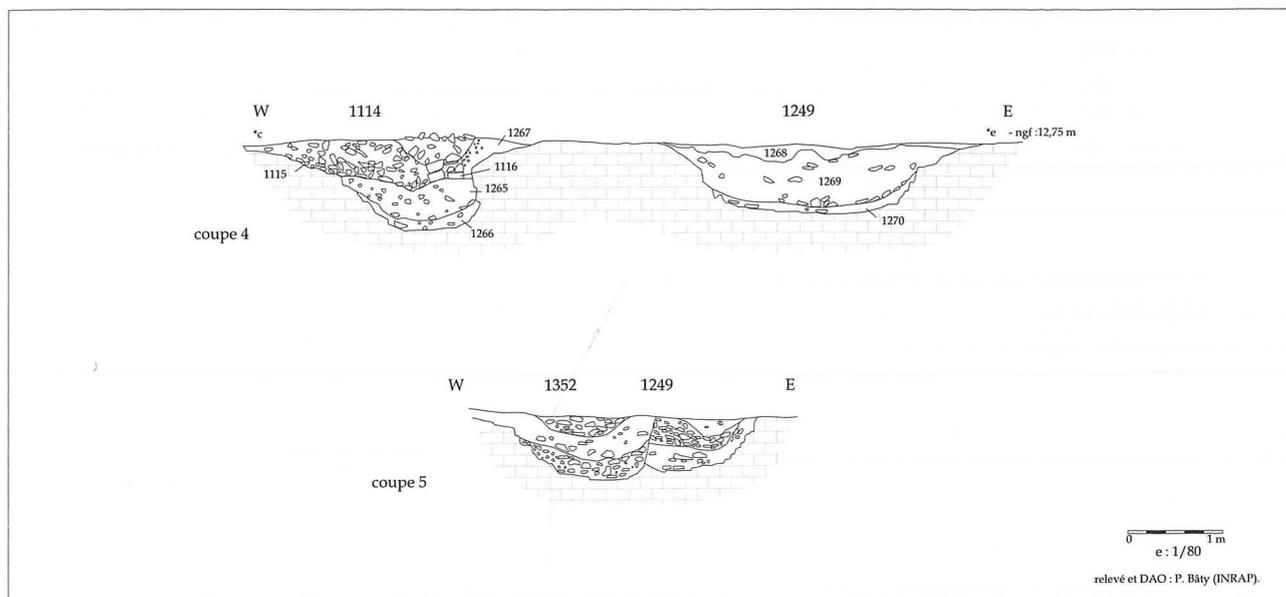


Fig. 11. Coupe des fossés 1114 et 1249.

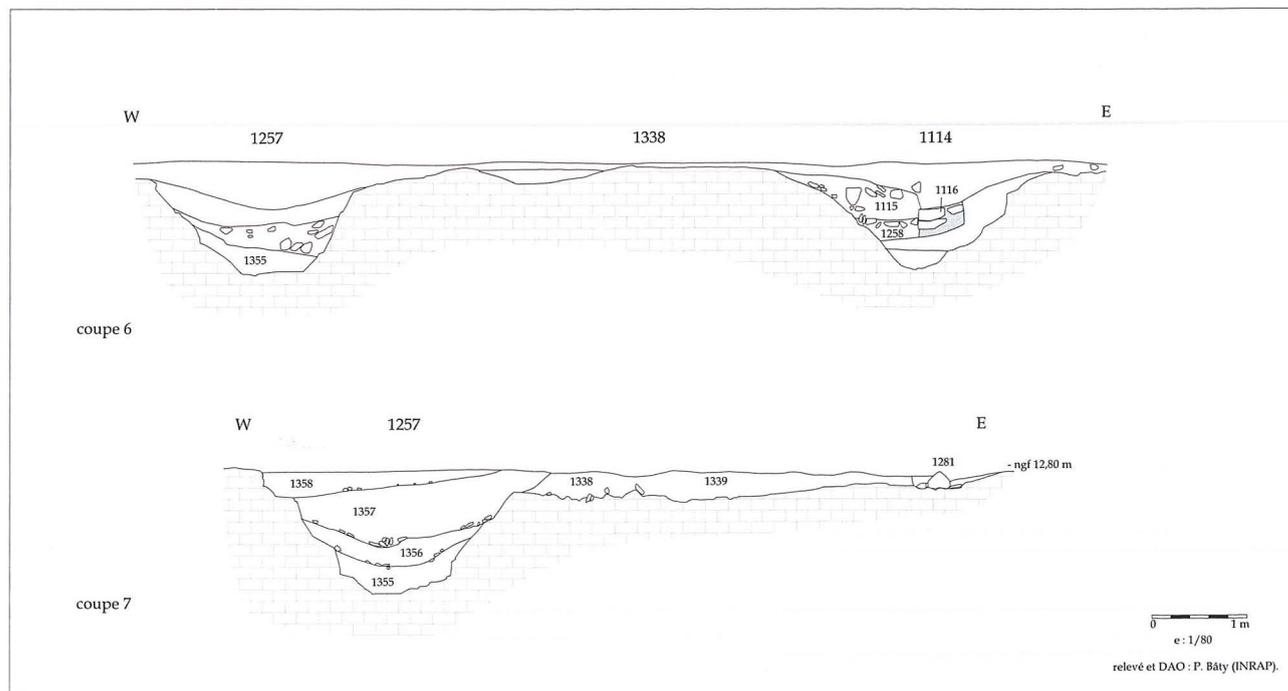


Fig. 12. Coupes des fossés 1257 et 1114 et du chemin 1338.

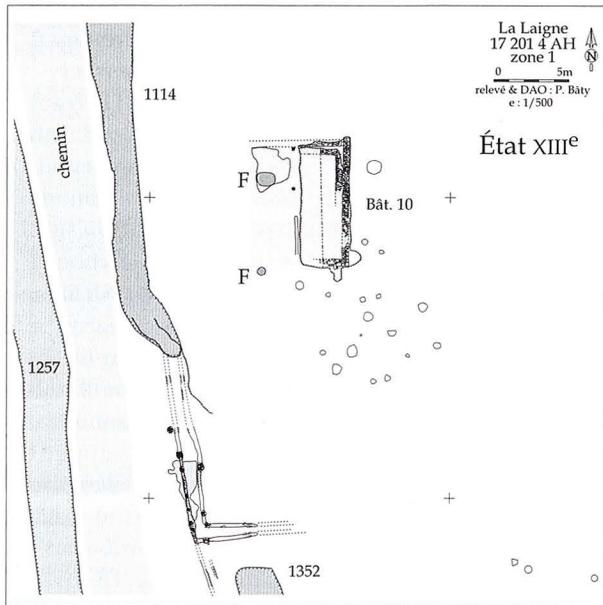


Fig. 13. Le bâtiment 10 et le chemin, état XIII^e siècle.

La pièce est superposée à un grand creusement, dont les parois se situent à l'aplomb des murs nord et est. Large d'environ 2,50 m, il est long d'au moins 5 m, mais il s'interrompt avant le mur sud⁶. Les blocs de calcaire extraits de ce creusement ont certainement servi à la construction des murs, mais il est possible que le creusement ait également été utilisé comme cave. Cette hypothèse n'a pu être vérifiée, le fond du creusement n'ayant pas été atteint à 1,50 m de profondeur (fig. 15).

Le premier comblement observé correspond à un remblai (US 1321 et 1320) largement composé de déchets de taille, liés à la construction du bâtiment 10, au XIII^e siècle, ou du bâtiment 11, au XIV^e siècle. Il n'a livré aucun élément de datation, il n'est donc pas possible de trancher pour l'une ou l'autre de ces hypothèses qui sous-entendent un premier usage soit comme simple carrière, soit comme cave.

Sur ce remblai, se trouvent des couches organiques (US 1319, 1318 et 1317) qui comportent un mobilier abondant et diversifié daté des XIII^e et XIV^e siècles. Contemporains de l'occupation, ces niveaux ont pu s'infiltrer au travers d'un plancher,

6. Un sondage, large de 1 m, pratiqué le long du mur sud, n'a pas permis de retrouver la cave.

permettant de considérer cet espace comme un vide sanitaire, ayant peut-être servi à stocker des denrées.

Le mur 1351, installé sur la couche 1317, a été observé le long des parois nord et est du creusement. Les maçonneries des deux côtés sont parfaitement liées. Les pierres, de modules variables, sont posées à sec, les assises sont irrégulières, mais le parement soigné. Un blocage interne assure la jonction jusqu'aux parois du rocher. Sa construction marque vraisemblablement un état de réfection du plancher. La cave est déjà largement comblée, l'espace resté libre au-dessus de la couche 1317 formant un vide sanitaire d'une vingtaine de centimètres. La plupart du mobilier a été recueilli à la base de la couche 1264 et est daté de la fin du XIV^e siècle au début du XV^e siècle.

La cave est ensuite comblée par des blocs calcaires provenant vraisemblablement de la destruction de murs. Quelques aménagements ont été observés à la surface de ce remblai, l'angle nord-ouest de la cave comblée est occupé par une structure de 3,80 m x 0,75 m, délimitée par l'empreinte d'une sablière partiellement surmontée de pierres posées à plat. La fonction de cet aménagement n'est pas déterminée, mais correspond à une réoccupation des bâtiments 10 et 11 détruits.

Les niveaux de destruction comportent des tuiles et des pierres, l'absence de pierre de taille laisse supposer la récupération de certains éléments. Parmi le mobilier provenant de ces niveaux, un denier présente la particularité d'être le seul exemplaire connu attribué à Jean II de Sancerre, seigneur de Sancerre et de Charenton de 1306 à 1326 ou 1327)⁷.

4.3. Le bâtiment 11

Le bâtiment 11 est partiellement construit sur les fossés 1249 et 1114 comblés. Sa construction bouleverse le plan initial de la maison 10 qui est agrandie. Le mur ouest du bâtiment 10 marque cette réfection. Son orientation diverge légèrement des murs du premier état et il s'interrompt dans l'axe du mur sud du bâtiment 11, auquel il se raccordait peut-être.

Le rocher est excavé de manière à obtenir une surface plane et régulière, rattrapant la légère dénivellation nord-sud du terrain. Les murs sud et

7. Imitation de monnaie angevine (Dhenin *et al.* 2002).

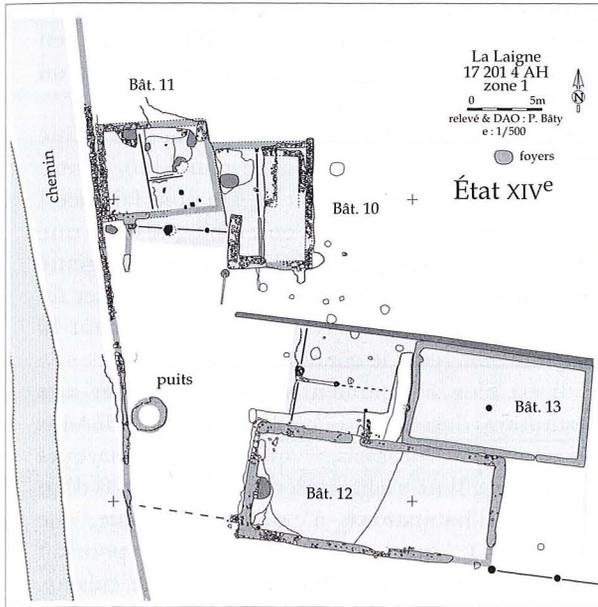


Fig. 14. Les bâtiments 10 à 13 et le chemin, état XIV^e siècle.

nord ont été directement posés dans le fond du décaissement général, tandis que les murs est et ouest possèdent des tranchées de fondation. Ils ont une largeur de 0,50 m, les pierres sont liées avec un mortier de chaux. Seul le mur ouest a été conservé sur toute sa longueur. Il ne restait du mur est que le hérisson comblant la tranchée de fondation. Les dimensions du bâtiment restitué jusqu'au mur est, sont de 7,50 m X 6,50 m, soit une superficie interne de 35 m².

Quelques niveaux liés à la construction ont été observés, à proximité du mur est notamment. Les dépressions irrégulières du décaissement sont comblées, afin d'obtenir un sol plan.

Trois foyers ont été mis au jour, sans qu'il soit possible de déterminer un éventuel ordre de succession. Le mobilier recueilli dans les couches d'occupation des foyers n'apporte pas de précision chronologique, il est attribuable au XIV^e siècle. Deux foyers sont de simples plaques d'argile rubéfiée, tandis qu'une cheminée est installée contre le mur nord. La plaque foyère, arasée, est une couche argileuse mêlée de cailloutis et très compactée, elle repose sur un niveau de blocs calcaires.

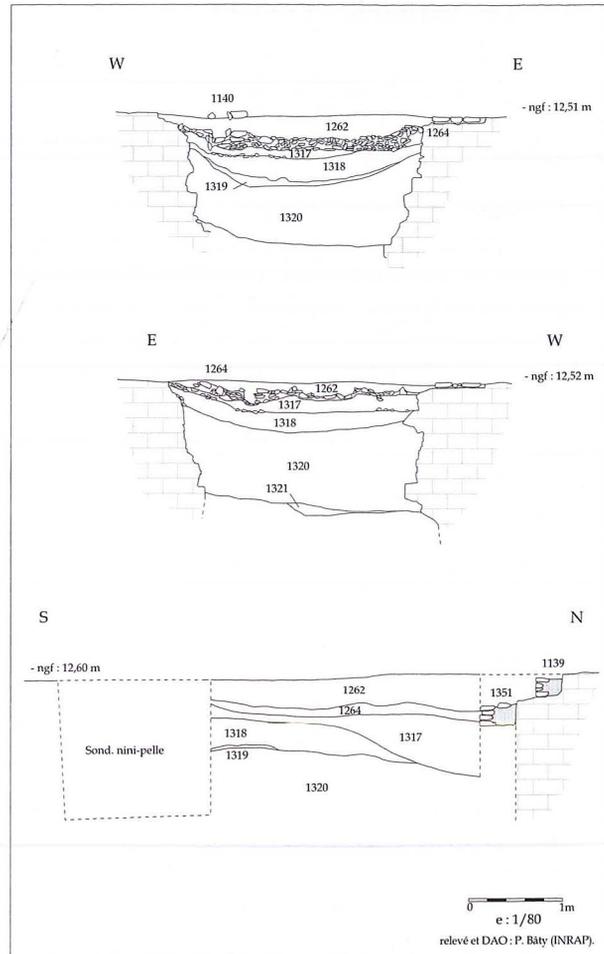


Fig. 15. Coupes du bâtiment 10.

Les trois foyers se concentrent dans la partie nord du bâtiment. Il est vraisemblable qu'une cloison d'orientation est-ouest séparait cette pièce au nord d'une plus petite pièce au sud. Une banquette, large d'une vingtaine de cm et haute de quelques cm seulement a été préservée lors du décaissement du rocher précédant la construction. Sa fonction n'est pas évidente, il est possible qu'elle corresponde à une cloison.

Un foyer externe a également été observé au sud du bâtiment 11. Il est composé d'une plaque argileuse rubéfiée et compacte, de couleur grise rougeâtre. Devant la façade sud du bâtiment, un mur très arasé et plusieurs trous de poteau suggèrent la présence d'un auvent.

4.4. Les bâtiments 12 et 13

Grand bâtiment d'orientation est-ouest (17 m x 8,75 m), il possède une superficie de 100 m². Aucune division interne n'a été observée, mais l'intégralité du bâtiment n'a pu être fouillée. A l'intérieur, seul un sondage a été réalisé dans sa longueur, face à la cheminée. Le rocher, faiblement excavé, est recouvert par une couche de cailloutis permettant de rétablir un niveau régulier. Un sol de terre battue était partiellement conservé à proximité de la cheminée dont le foyer, composé d'une simple plaque d'argile rubéfiée se situe au niveau du sol. Cette cheminée est installée contre le mur du pignon ouest, à coté d'une porte dont le seuil est conservé dans l'angle nord-ouest du bâtiment.

Les pierres retrouvées dans les niveaux de destruction sont surtout abondantes dans la moitié ouest du bâtiment, avec une concentration notable dans l'angle nord-ouest, où se situe la porte. L'absence de pierres de taille indique une récupération de certains éléments, mais il est vraisemblable que seul le pignon ouest ait été construit en pierre. Des murs, il n'a été préservé qu'une assise de pierres, posée sur une couche de terre argileuse très compactée. L'utilisation de la terre et du bois est probable. L'absence, a priori, de support interne de la charpente, implique une architecture élaborée, supportant une couverture de tuiles canal.

La présence d'un accès est vraisemblable au nord ; une maçonnerie (muret ?) souligne son emplacement en formant une avancée devant la façade. L'espace situé entre le bâtiment 12 et le mur 1299 est large de 6,50 mètres et présente plusieurs structures (décaissements, sablières et trous de poteau) pouvant appartenir à un préau ou à un auvent. Le mobilier recueilli dans cet espace est abondant, il comprend, entre autres, une plaque de serrure. Parmi la céramique, on note la présence de pichets décorés ; ces productions de la Chapelle-des-Pots sont connues sur des sites d'habitats privilégiés et datés de la seconde moitié du XIV^e siècle ou du début XV^e siècle.

A l'est de cet espace, le bâtiment 13 s'intercale entre le bâtiment 12 et le mur d'enclos 1299. Très arasée, seule l'empreinte des murs permet de connaître le plan de cette construction de 10 x 7 m et possédant un trou de poteau central. L'absence de tuiles et de pierres dans les niveaux de destruction

permet de supposer l'utilisation de matériaux légers (bardeaux ou chaume pour la couverture et murs en terre ou bois ?). Il s'agit vraisemblablement d'un bâtiment annexe de la maison 12.

Les bâtiments 10, 11 et 12 ouvrent sur une même cour, séparée du chemin par le mur 1116, contre lequel est adossé le bâtiment 11. Un puits fait face à la porte du bâtiment 12. L'ensemble présente une organisation orthogonale. L'orientation divergente du chemin est compensée par le plan irrégulier du bâtiment 11, venu s'intercaler entre le bâtiment 10 et le mur longeant le chemin.

Il est bien évidemment difficile de tenter une restitution des liens sociaux entre les différents occupants. Toutefois, quelques remarques s'imposent. Il ne s'agit vraisemblablement pas d'un groupe d'habitations à statut identique. Le bâtiment 11 avec ses trois foyers, pourrait correspondre à une dépendance, de type cuisine. Tandis que le bâtiment 12, d'une superficie de 100 m², agrémenté d'une grande cheminée installée au centre du pignon ouest, évoque une salle d'apparat. La proximité du chemin et d'une grande cuisine permet également d'émettre l'hypothèse d'une hôtellerie. Le bâtiment 13, prolongé à l'ouest par le préau, est certainement une dépendance. Le mobilier, relativement luxueux, comprend des éléments de harnachement et d'armement, et semble traduire le statut privilégié des occupants.

L'OCCUPATION DU XIII^e SIÈCLE EN ZONE 2 (fig. 16)

La zone 2 est caractérisée par la présence d'enclos accolés. Le creusement du lit artificiel du Crépé détruit partiellement l'enclos du XII^e siècle, dont il constitue la nouvelle limite ouest. Plusieurs nouveaux enclos fossoyés viennent s'accoler à la parcelle primitive, qui continue toutefois d'abriter l'habitat (bâtiment 8). L'ajout d'enclos juxtaposés s'effectue en tenant compte des principaux éléments structurants : chemins et cours d'eau en premier lieu. Le relief, bien que peu marqué, est également intégré à cette organisation spatiale, les tracés de certains fossés d'enclos respectant des courbes de niveau.

Au nord de l'habitat (bâtiment 8) un vaste enclos quadrangulaire est divisé en deux parties inégales par le petit fossé 2276. Le décapage du site a

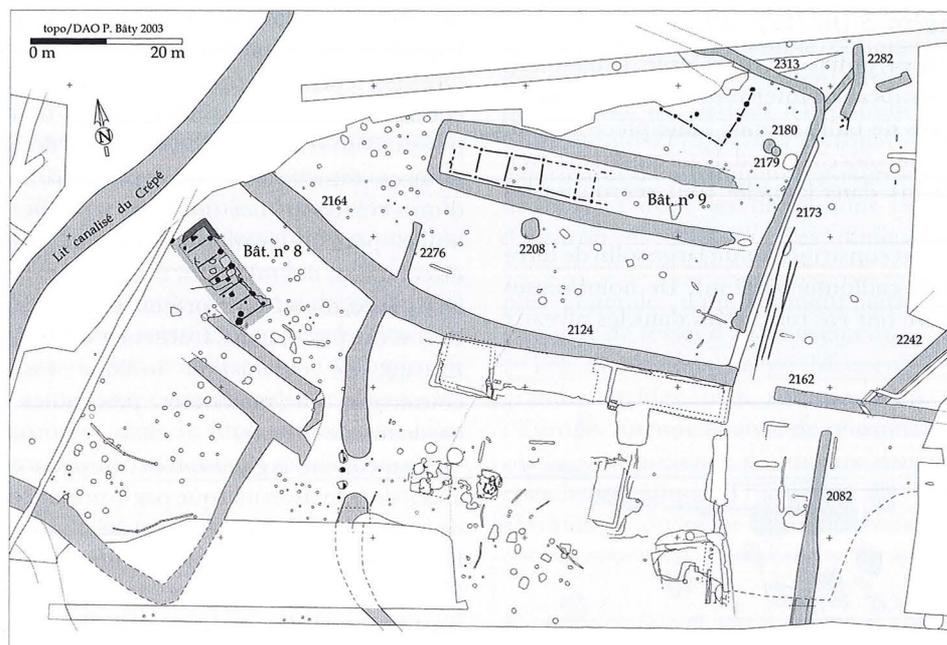


Fig. 16. La phase XIII^e siècle en zone 2.

davantage permis d'observer la partie orientale (environ 42 mètres de côté), au centre de laquelle se trouve une vaste construction, le bâtiment 9. L'extrémité occidentale de ce bâtiment se situe dans le prolongement du fossé de partition 2276. L'espace large de 6 mètres permet la communication entre les deux parties de l'enclos. Des ornières observées dans le substrat calcaire témoignent d'une circulation qui a perduré après le comblement d'une fosse (2208), daté du XIII^e siècle.

Limité par les fossés 2164, 2124, 2173 et 2313, l'enclos se referme vraisemblablement à l'ouest, contre le ruisseau canalisé. La morphologie et le comblement de ces fossés présentent de grandes similitudes : il sont à fond plat, avec des parois relativement verticales. Peu profonds (0,40 à 0,60 m), leur remplissage ne présente aucune trace de circulation d'eau, ils ont été comblés volontairement, en partie par des éclats calcaires et correspondent vraisemblablement à des palissades.

Une entrée, large de 5 mètres, est connue dans l'angle sud est de l'enclos nord. Elle sera supprimée par la réfection du fossé 2173 qui se prolonge alors jusqu'au fossé 2124. L'entrée débouche sur un

chemin dont les ornières ont laissé des traces à la surface du rocher. Dans le prolongement nord de ce chemin, deux entrées laissent présumer l'existence d'autres enclos hors emprise, de part et d'autre du fossé 2282.

A l'est, un espace de 5 mètres permettant le passage du chemin sépare le fossé 2162 du fossé 2124, limite sud de l'enclos nord. Observé sur 20 mètres de long, le fossé 2162 se prolonge au-delà de la limite orientale de la fouille. Associé aux fossés 2082 et 2242, il témoigne de la présence de parcelles organisées selon une même trame et se développant hors emprise. L'absence de structure à l'intérieur de ces parcelles permet de proposer une vocation agricole. La parcelle sud (fermée par les fossés 2162 et 2082) ouvre également sur le chemin par une interruption de fossé, large de 3 mètres et localisée dans l'angle nord ouest de la parcelle. Beaucoup plus profonds que les fossés de l'enclos nord (1 m à 1,40 m), les fossés 2082, 2162 et 2242 semblent avoir été bordés de talus (et de haies ?). Après un fonctionnement en "fossés ouverts", ils sont comblés au XIV^e siècle, pour laisser place à des murs de pierre.

5.1. Bâtiment 8 (fig. 17)

Long de 15 m, pour 5,70 m de large, le bâtiment 8 possède une superficie interne de 52 m² et est divisé en deux pièces de taille inégale : une pièce au sud, de 4 x 4 m et une pièce au nord, légèrement excavée (0,10 à 0,15 m) dans laquelle sont regroupés les foyers.

Les murs sont construits sur un large solin de terre argileuse et de cailloutis (0,80 m). De nombreuses pierres calcaire ont été retrouvées dans les niveaux

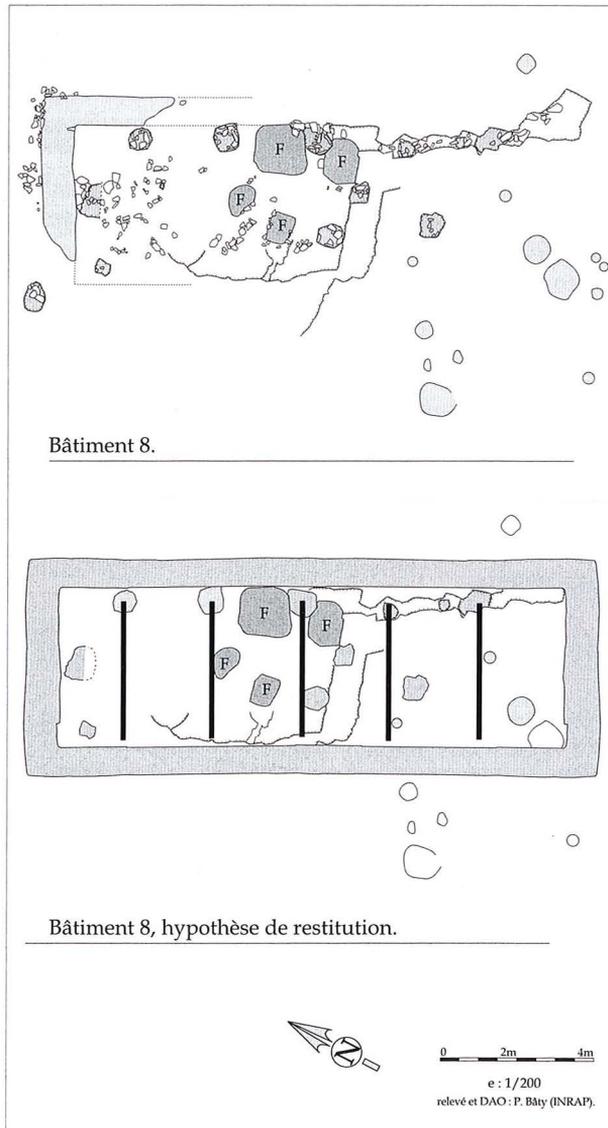


Fig. 17. Le bâtiment 8, relevé et hypothèse de restitution.

de destruction du pignon nord et du mur est, contre lequel est appuyé un des foyers. Bien qu'il s'agisse de murs porteurs, une rangée de poteaux a été installée contre le mur est, à l'intérieur du bâtiment. Ces poteaux ont vraisemblablement servi de support aux poutres, renforçant le mur, peut-être à l'occasion d'une réfection. Les murs en terre et pierre (au moins pour le pignon nord) ont pu supporter directement des sablières, support des fermes de la charpente, toutefois, la présence d'un étage à pan de bois n'est pas exclue. L'absence de tuiles dans les niveaux de destruction indique un mode de couverture en matériaux périssables (chaume, bardeaux de bois...).

Une couche argileuse très compacte correspond au sol de la maison marqué par la présence de tessons de céramique. Deux foyers ont été observés, sans que l'on puisse savoir s'ils ont fonctionné simultanément. Le plus grand est de forme carrée (1,30 m de côté), il est composé d'une plaque d'argile épaisse de 7 cm et très compacte. Quelques tessons de céramique étaient posés à plat sur la plaque foïère dont les teintes varient du gris en surface jusqu'au rouge. Le rocher a également subi une coloration rouge. Le foyer est localisé le long du mur est. Une concentration de pierre a été observée à cet emplacement dans les niveaux de destruction, nous ne possédons toutefois pas de preuve formelle de l'existence d'une cheminée, qui serait l'exemple le plus ancien observé sur le site.

Il semble que la maison ait été abandonnée rapidement, peut-être à la suite d'un incendie, dont témoignent deux zones rubéfiées. A l'inverse des autres bâtiments, le mobilier retrouvé est abondant, il a certainement été piégé dans la maison qui s'est effondrée. Les objets recueillis évoquent la vie quotidienne : une clé et une serrure en fer, une clé de coffre (?) en bronze et décorée, des lames de couteau, une pointe de flèche, des clous de fer à cheval, cinq fusaïoles de terre cuite, un lissoir en verre, une paire de forces, et divers outils agricoles : faux, faucille, etc... L'ensemble est daté du XIII^e siècle.

5.2. L'enclos nord (fig. 16)

Situés au nord-est de l'enclos, des trous de poteau forment deux alignements perpendiculaires. Ils délimitent un espace observé d'environ 10 m X 10 m, mais dont les dimensions réelles ne sont pas connues puisqu'il se prolonge au-delà de la berme nord. Les

trous de poteau, d'un diamètre moyen de 0,60 m, sont espacés d'environ 2 mètres. La fonction et la datation de cet ensemble ne sont pas déterminées.

Les fosses fouillées à l'intérieur de l'enclos, (2179, 2180, 2208) ont livré du mobilier daté du XIII^e siècle. La structure 2179 correspond à une petite fosse (diamètre 1,20 m pour une profondeur maximale de 0,25 m) qui recoupe le comblement d'un possible puits (2180), déjà partiellement comblé au XII^e siècle. La fosse 2208 est profonde de 1,50 m, large de 2,60 m et possède un fond relativement plat. Sa fonction n'est pas connue, son comblement, volontaire et rapide, est composé d'éclats de calcaire. Deux clés ont été retrouvées dans le fond de la fosse, elles devaient être reliées par un lacet de cuir ou un fil disparu.

5.3. Bâtiment 9 (fig. 16)

Trois structures linéaires, faiblement excavées, forment un grand rectangle (42 x 10 m) qui se raccordait vraisemblablement au fossé 2173. Larges de 1 m à 1,50 m, elles sont de faible profondeur (0,10 m). Elles n'ont que ponctuellement été sondées, la présence de trous de poteau n'est donc pas exclue, mais leur profil n'évoque pas celui d'une palissade.

En revanche, des trous de poteau ont été repérés à l'intérieur de cet ensemble, et notamment le long des grands côtés. L'arasement, trop important, n'a pas permis de vérifier l'hypothèse, mais il est probable que 2174, 2175 et 2176 marquent les limites extérieures d'un bâtiment reposant sur des poteaux de bois et dont les dimensions pourraient être d'environ 40 x 4 m. Ces dimensions peuvent correspondre à celle d'une grange, ou d'une manière plus générale, d'un bâtiment agricole, peut-être entourés de fossés d'assainissement.

Les dimensions de ce bâtiment évoquent les grandes étables, bien connues dans le nord de l'Europe. Aucune analyse de phosphate n'ayant été réalisée, la présence d'animaux dans ce bâtiment reste hypothétique. Il n'est pas exclu que l'usage ait été multiple, un même bâtiment abritant les animaux (ovins ou bovins) et les réserves de foin et de paille.

LA ZONE 2 AU XIV^e SIÈCLE (fig. 18)

Comme sur le versant ouest du Crépé (zone 1), la zone construite s'étend vers la périphérie du site. L'habitat, localisé au XIII^e siècle dans l'enclos bordant le ruisseau (bâtiment 8), se déplace dans la parcelle voisine. La notion de déplacement de

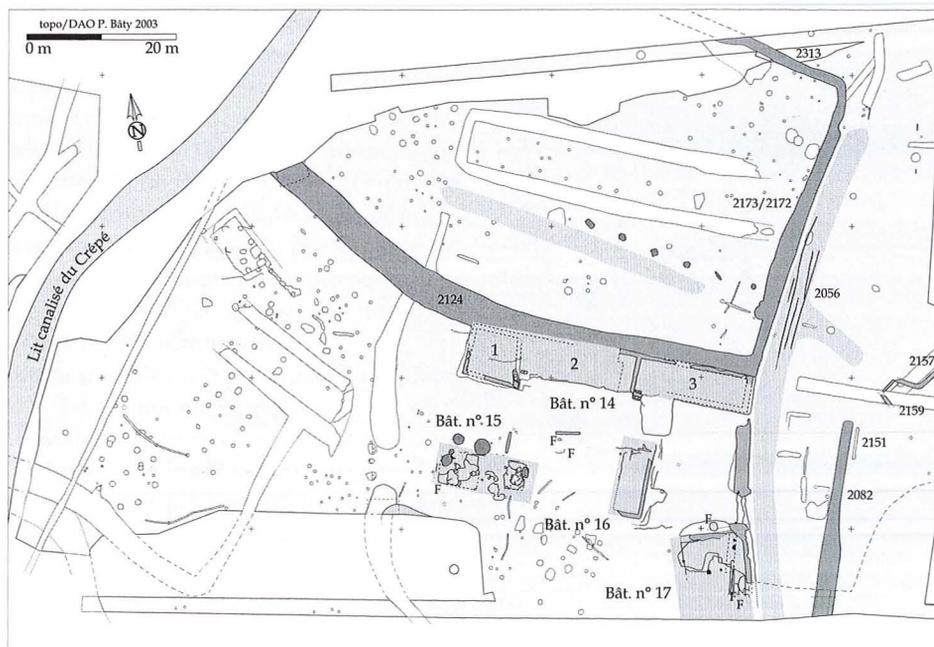


Fig. 18. La phase XIV^e siècle en zone 2.

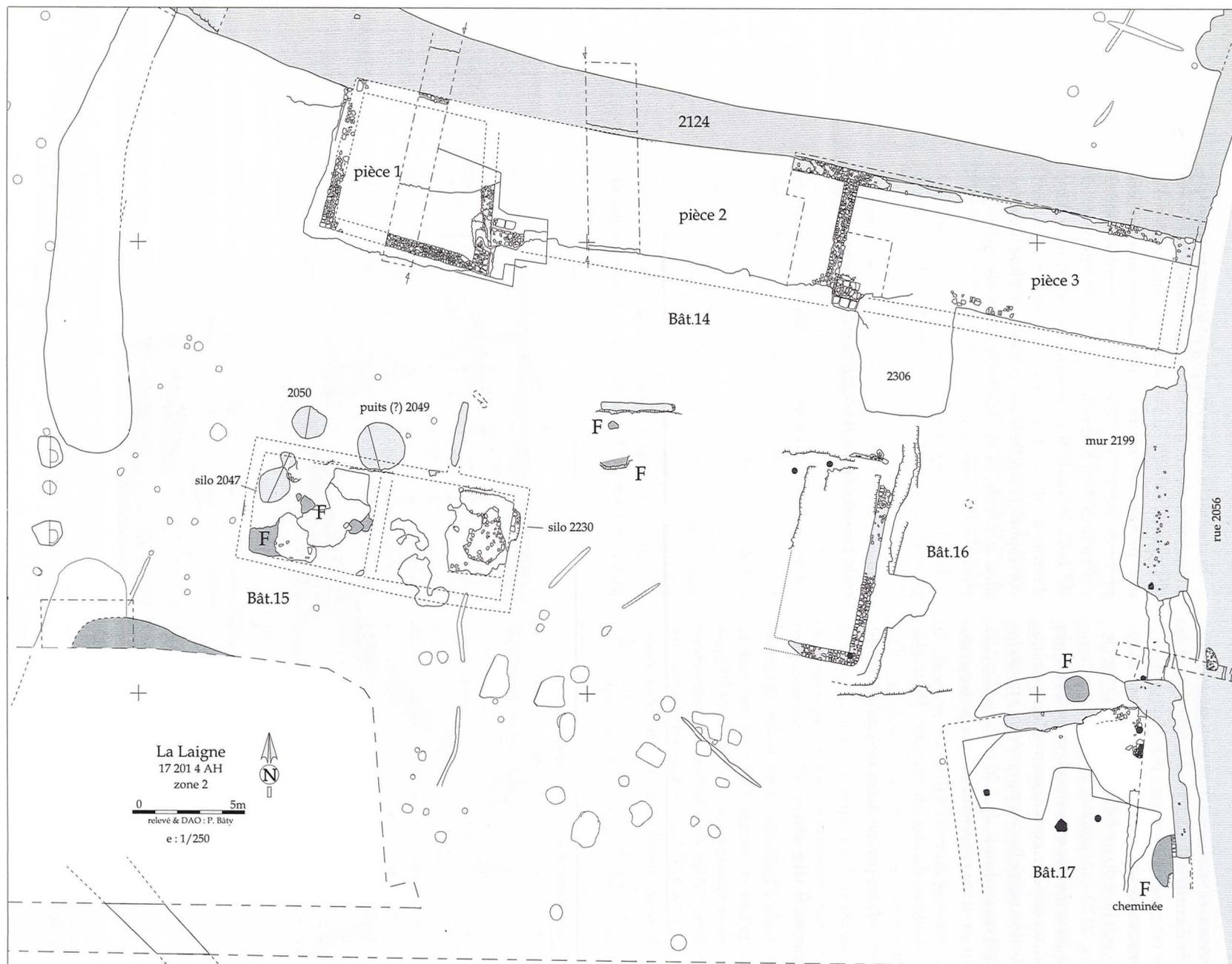


Fig. 19. La cour groupant les bâtiments 14 à 17.

l'habitat est cependant à relativiser, les constructions du XIV^e siècle pouvant se substituer à des bâtiments antérieurs.

Les bâtiments et les enclos présentent dans leurs grandes lignes une orientation identique à celle de la zone 1 et notamment du grand bâtiment 12. L'organisation générale est assez proche de celle du XIII^e siècle. Les deux chemins perdurent. Celui qui traverse l'enclos nord est toutefois légèrement décalé vers le nord ; l'entrée située dans l'angle de l'enclos est condamnée et le franchissement du fossé (palissade ?) 2173 s'effectue plus au nord, face à une entrée bordée de murs (2157 et 2159).

Les fossés 2162, 2242, 2082 identifiés à la phase XIII^e siècle à l'extrémité est du site sont remplacés par des murs. Le mur 2151, conservé sur les quatre mètres de son extrémité nord reprend le tracé du fossé 2082. Il est composé de dalles de calcaire assemblées à sec.

Un plus grand soin a été apporté à la construction des murs 2157 et 2159. Leur disposition en "entonnoir" avec rétrécissement interne correspond à un système d'entrée de clos encore très répandu en Aunis. Au sud, le mur 2159 se perd très rapidement, il n'est connu qu'à l'emplacement du fossé 2162 comblé et sur lequel il est plus profondément fondé. Au nord de l'entrée, le mur 2157 borde le fossé 2242, puis tourne et le traverse. Le nombre d'assises conservées varie donc de 1 à 15. Face à l'entrée, un pont devait permettre de traverser le fossé 2242, qui ne sera comblé qu'au moment de la destruction des murs, effondrés dans le fossé au moment de l'abandon du site à la fin du XIV^e siècle ou au début du XV^e siècle. Dans son état final, la présence de murs, dont l'appareil est soigné, donne à cette entrée un caractère remarquable. L'aspect n'est pas défensif, il semble plutôt que l'on ait ajouté ces murs, au XIV^e siècle, dans un but ostentatoire.

La principale modification par rapport à la phase précédente, est l'aménagement d'une cour regroupant plusieurs bâtiments au sud de la zone 2 (fig. 19). Quatre bâtiments ont été repérés (bâtiments 14, 15, 16 et 17), l'un d'eux correspond à un grand bâtiment semi excavé, divisé en trois pièces. La présence, dans ce même enclos, d'au moins deux autres constructions est plausible (présence de foyers, lambeaux de murs et de niveaux de démolition), mais le plan des bâtiments n'a pu être reconnu.

Au nord, le bâtiment 14 vient s'accoler contre le fossé 2124, marquant déjà au XIII^e siècle une limite d'enclos. À l'ouest, aucun bâtiment n'est connu au-delà des fossés 2085 et 2303 qui sont à ce moment déjà comblés, mais dont le tracé est peut-être repris par un mur ou une palissade. À l'est, c'est la façade des bâtiments 14 et 17 qui ferme la cour. Ils sont reliés par le mur 2199, identique au mur du bâtiment 17 et dont il subsiste la semelle de terre argileuse, sur laquelle prenaient appui les assises de pierres. À l'ouest de ce mur, la présence de tuiles, mêlées aux matériaux du mur suggère l'existence d'un bâtiment ou d'un appentis accolé au mur.

Un passage, libre de construction, sépare le bâtiment 17 du mur 2199. Il permet d'accéder au chemin 2056, qui longe la façade des bâtiments et l'enclos nord. Large de 3,10 m, sa chaussée, composée de cailloux mêlés de terre très compacte, comporte des rechapages, tandis que des ornières ont entaillé le rocher.

6.1. Le grand bâtiment semi-excavé : bâtiment 14

Long de 40 m, un grand bâtiment est construit contre le fossé 2124 (fig. 20). Il est excavé d'environ un mètre dans le substrat calcaire et divisé en trois

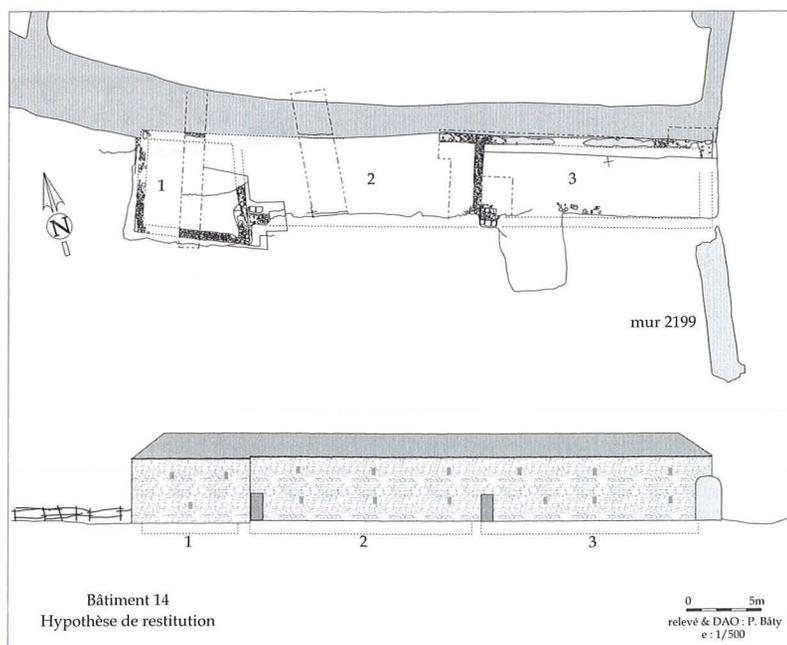


Fig. 20. Le bâtiment 14, relevé et hypothèse de restitution.

pièces. Le bâtiment n'a pas été totalement fouillé, mais il n'existe a priori pas de communication interne entre les pièces au niveau du sous-sol.

A l'extrémité est, la façade de la pièce 1 forme une légère avancée vers le sud (fig. 21 et 22). Sa superficie peut être estimée à 42 m², mais le plan présente des irrégularités, notamment dans l'angle sud-est, où se situe un accès. Après

décassement du rocher, les murs sud (2111) et ouest (2112) sont construits dans le fond du décaissement, masquant la paroi du rocher. Un blocage de blocs mêlés d'un sédiment très compact comble l'espace situé entre le décaissement et les murs. Le mur nord est bordé, à l'extérieur, par le fossé 2124 dans lequel s'est effondré lors de la destruction du bâtiment.

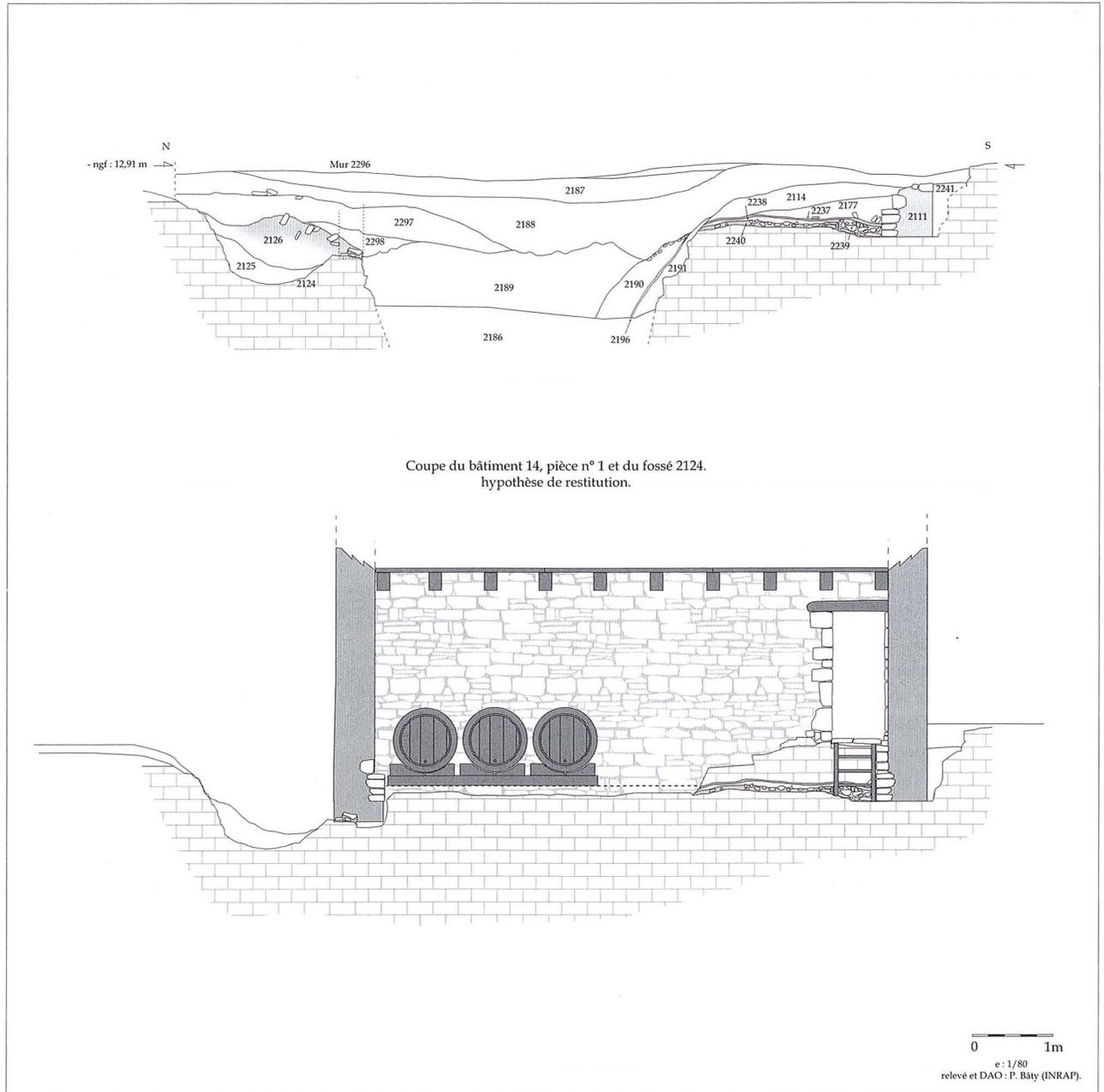


Fig. 21. La pièce 1 du bâtiment 14 et le fossé 2124, coupe et hypothèse de restitution.

Du mur est (2113), il ne reste que l'extrémité sud, qui comporte une porte. L'installation de cette porte dans l'angle sud-est du bâtiment a nécessité quelques aménagements dont la réduction de la largeur du mur sud. En contrepartie, l'architecture est particulièrement soignée afin de ne pas déstabiliser la construction. Les moellons sont de plus grande dimension et présentent des traces de taille, certains étant utilisés en réemploi. Ce soin s'oppose au traitement de la paroi orientale, dont le mur prend appui sur le rocher irrégulièrement décaissé.

Le seuil de la porte présente un léger dénivelé (0,20 m) vers l'intérieur, un petit escalier en bois devait permettre d'accéder à l'intérieur de la pièce dont le sol se situe 0,60 m en contrebas. Le sol de terre battue repose sur un fin remblai très compact installé sur le rocher. Les niveaux d'occupation ont livré des

coquilles d'œufs et de nombreux tessons de cruches à glaçure verte évoquant la fonction de cave de cette pièce, où l'on peut supposer qu'étaient entreposés des tonneaux.

La porte est ensuite condamnée par un mur. Cette réfection n'est pas datée et aucun autre accès connu. Le bâtiment est détruit à la fin du XIV^e siècle ou au début du XV^e siècle et la pièce 1 est ensuite recoupée par une profonde fosse (2186) (fig. 21) dont le comblement, largement composé d'éclats calcaire, évoque une carrière d'extraction.

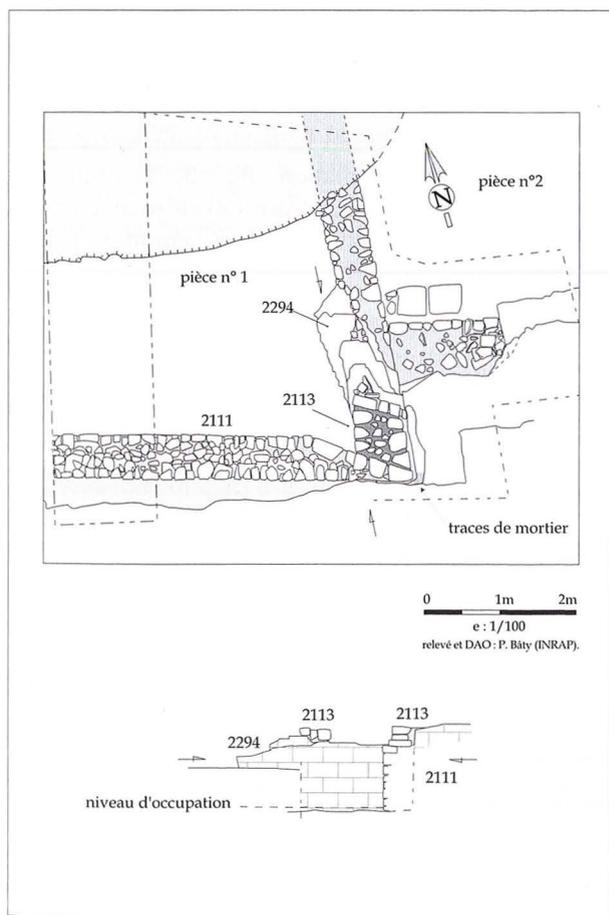


Fig. 22. Détail des accès des pièces 1 et 2 du bâtiment 14.

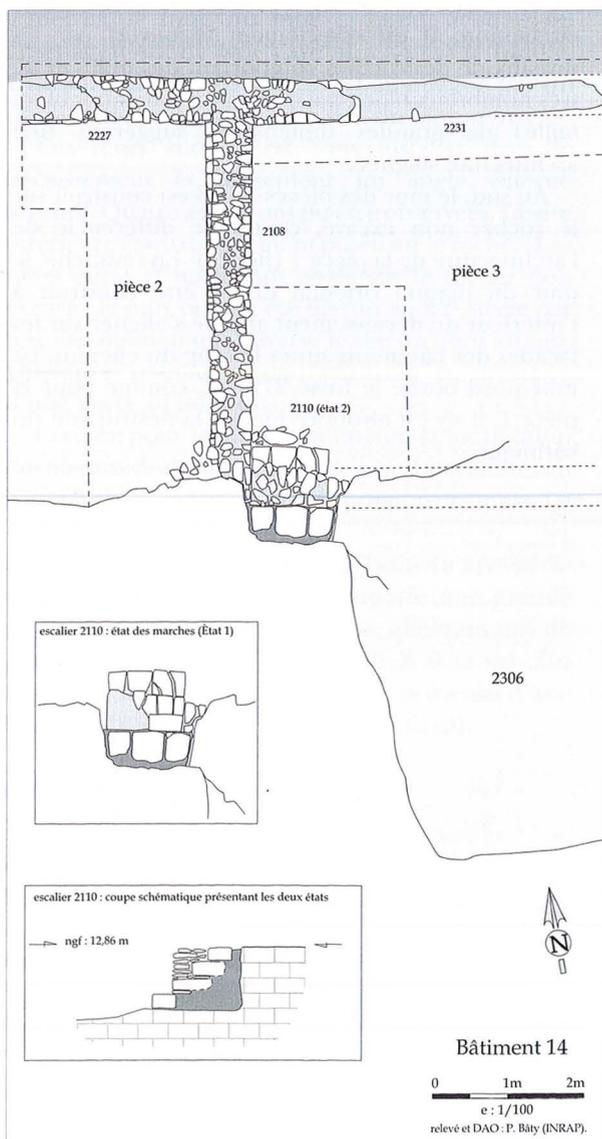


Fig. 23. Détail des accès de la pièce 3 du bâtiment 14.

Les deux autres pièces, de module identique, ont chacune une superficie de 80 m² (16 m X 5 m). Sous réserve qu'elles n'ont pas été intégralement fouillées, il convient de noter l'absence de foyer. Elles sont faiblement excavées (environ un mètre) et pourraient correspondre à un niveau de "cave" sous de l'habitat.

Elles comportent chacune un accès, dans leur angle sud-ouest, et sont séparées par un mur. Onze assises sont conservées, correspondant à la partie excavée du bâtiment. Le mur est posé directement sur la surface du rocher, qui devait servir de sol de circulation. Il est directement recouvert par les niveaux de destruction comportant des tuiles et de très nombreux blocs, parmi lesquels quelques blocs taillés de grandes dimensions suggèrent une architecture soignée.

Au sud, le mur des pièces 2 et 3 est construit sur le rocher non excavé, ce qui le différencie de l'architecture de la pièce 1 (fig. 24). En revanche, le mur du pignon oriental devait être construit à l'intérieur du décaissement afin de s'aligner sur les façades des bâtiments situés le long du chemin. Le mur nord borde le fossé 2124 et, comme pour la pièce 1, il s'y est effondré lors de la destruction du bâtiment.

L'accès ouvert à l'angle sud-ouest de la pièce 2 comporte un escalier, dont il subsiste une marche composée de deux blocs de calcaire usés. L'escalier de la pièce 3 est beaucoup mieux conservé (fig. 23). Les quatre marches et le piédroit ont été observés. L'escalier n'a été que peu utilisé, les marches ne comportent aucune usure et les traces d'outils sont encore visibles. Cet accès a été condamné par la construction d'un mur. Comme pour la pièce 1, l'accès qui le remplace n'est pas connu. Ce dernier existe vraisemblablement dès la construction du bâtiment, l'accès de l'angle sud-ouest n'a eu qu'un rôle secondaire, ainsi que le démontre l'absence d'usure des marches. A coté de cette porte, un creusement dont le fond n'a pu être atteint, pourrait correspondre à un puits (structure 2306).

Le bâtiment est détruit à la fin du XIV^e siècle ou au début du XV^e siècle. Les parties excavées sont remblayées par les matériaux de construction : pierres, dont de nombreux blocs taillés et tuiles.

6.2. Bâtiment 15

Situé au sud du grand bâtiment semi-excavé, il possède la même orientation (fig. 19). Les murs, installés sur le rocher non excavé, ont été totalement récupérés. Leur localisation est connue par

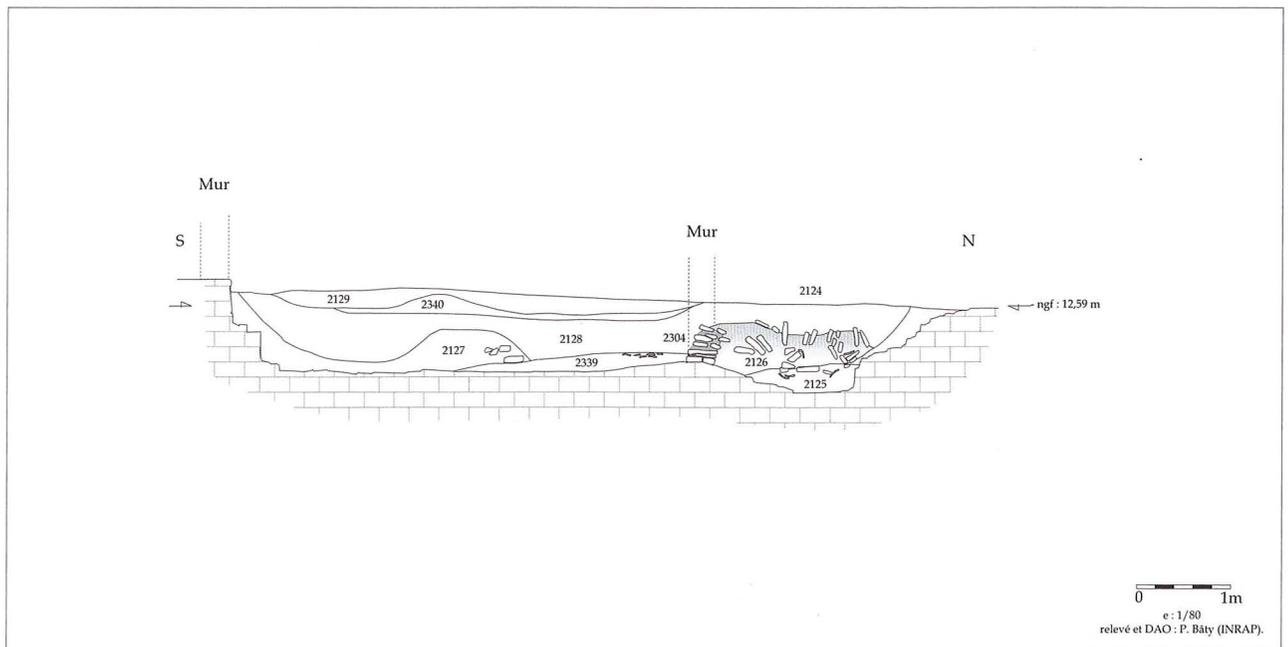


Fig. 24. Coupe de la pièce 2 du bâtiment 14 et du fossé 2124.

l'interruption, très nette, des niveaux de destruction et la coloration rouge à bleu du rocher, causée par un incendie et qui marque l'intérieur du bâtiment.

Les niveaux de destruction délimitent deux espaces distincts, déterminant un plan rectangulaire d'environ 12 x 5 m. Dans la partie ouest, une couche de cailloutis recouvre le rocher légèrement excavé qu'elle aplanit, tout en servant de sol. La présence de moellons calcaires dans les niveaux de destruction indique l'utilisation de ce matériau, mais seules quelques pierres du mur oriental ont été retrouvées en place. Par ailleurs, des couches argileuses observées le long des murs évoquent l'effondrement de murs de terre. Le bâtiment 15 est constitué d'une architecture mixte alliant terre et pierres, soit que l'un (ou les) pignon(s) soient en pierre et les murs gouttereaux en terre, soit que les murs de terre reposent sur une base maçonnée. Il s'agit de murs porteurs supportant une couverture de tuiles. Les accès ne sont pas connus.

La partie ouest du bâtiment comporte deux foyers et un probable silo (2047), partiellement fouillé (jusqu'à 1,25 m) et dont le comblement est daté, comme l'abandon du bâtiment, de la fin du XIV^e siècle au début du XV^e siècle. À l'extérieur, contre la façade nord, une structure circulaire (2049) est interprétée comme un puits, mais le fond du creusement n'a pas été atteint. Le comblement, daté du début du XV^e siècle, comporte également de la céramique résiduelle de la fin du XIII^e siècle. À proximité, se trouve une structure circulaire de faible profondeur (2050), légèrement surcreusée dans sa partie centrale. Le comblement est constitué d'un niveau très compact d'argile recouverte de cailloutis. La fonction de cette structure n'est pas connue.

Situé à l'extrémité est du bâtiment 15, le silo 2230 est recouvert par le parement interne du mur. La céramique recueillie dans son comblement est datée du XIII^e siècle. Quelques tessons provenant du niveau supérieur sont datés du début du XV^e siècle. Ils ont dû s'infiltrer lors de la destruction du bâtiment. Ce silo semble donc n'avoir aucune relation avec le bâtiment 15, mais pourrait fonctionner avec un bâtiment dont il subsiste deux lambeaux de murs et deux foyers, au nord-est du bâtiment 15. L'absence d'éléments de datation ne permet pas de savoir si ce bâtiment, couvert de tuiles, est contemporain ou antérieur au bâtiment 15.

6.3. Bâtiment 16 (fig. 19)

Le bâtiment 16 est faiblement excavé (environ 0,20 m). Les dimensions du bâtiment sont de 4,50 m X 9,50 m, soit une superficie interne de 26 m². Le tiers sud a été fouillé. Le décaissement, régulier, n'est recouvert par aucune couche de nivellement. Aucun niveau d'occupation n'ayant été observé sur le rocher, la présence d'un plancher est vraisemblable. Aucun foyer n'a été observé dans la portion fouillée. Au nord-est du bâtiment, un décaissement interne large de 2 mètres, le long du mur oriental, évoque un aménagement de type cave, il n'a pas été fouillé. Une sorte de terrasse plane est aménagée par un décaissement du rocher au sud du bâtiment.

Les murs sud et est sont installés dans le décaissement et présentent un angle externe arrondi. Quatre assises ont pu être observées, l'assise inférieure étant directement posée sur le rocher. Les murs ouest et nord sont posés sur le rocher non excavé ; le mur ouest a été détruit au XX^e siècle par une canalisation qui traverse le site du nord au sud. Quelques aménagements suggèrent la présence d'une porte au nord-est.

Comme pour les autres bâtiments, la localisation des niveaux de destruction correspond aux limites du bâtiment et n'outrepasse pas la position des murs. Le mobilier recueilli provient exclusivement des niveaux de destruction, datés de la fin du XIV^e siècle ou du début XV^e siècle. Il comporte une grande quantité de tuiles et de moellons, quelques uns de grandes dimensions (0,60 X 0,15 X 0,05 m). Un fragment de colonnette pourrait provenir d'une fenêtre à baie géminée (diamètre 0,12 m).

6.4. Bâtiment 17

En bordure du chemin 2056, le bâtiment 17 se situe à côté de l'accès oriental de l'enclos groupant les bâtiments du XIV^e siècle. Le plan du bâtiment 17 est partiellement connu, il se prolonge vers le sud, au-delà des limites de la zone fouillée (fig. 19).

L'espace réservé à la construction est très légèrement excavé. Un fin niveau de cailloutis recouvre les principales dépressions du rocher et aplanit le sol, mais aucune occupation n'a été observée sur ce niveau. Les murs est et nord sont les mieux conservés. Une couche d'argile compactée et mêlée de graviers forme la base des murs. Épaisse de

0,10 m, elle porte l'empreinte des pierres, trouvées en quantité dans les niveaux de destruction qui recouvrent l'intérieur de la surface du bâtiment. La position du mur ouest est connue par l'interruption très nette de ces niveaux de destruction. Le bâtiment, couvert de tuiles, a été détruit vers la fin du XIV^e siècle ou le début du XV^e siècle.

Parmi les aménagements internes, une cheminée est installée contre le mur oriental. Un creusement linéaire (large de 0,20 m et profond de 0,10 m) prolongé par des trous de poteau sépare la cheminée du reste du bâtiment : division interne ou aménagement devant la cheminée ?

Un foyer a également été observé à l'extérieur du bâtiment, à proximité du mur nord. Il est vraisemblable qu'il était abrité par un appentis, l'angle nord-est du bâtiment présentant un élargissement.

LES ÉLÉMENTS LAPIDAIRES

Seize blocs de pierres de taille ont été prélevés sur le site de La Laigne. Ils proviennent pour la plupart de la zone 2. Le matériau utilisé est un calcaire dur à grain fin d'origine locale. Des carrières anciennes sont connues à proximité. Le bon état de conservation des blocs recueillis dans les parties excavées des bâtiments a permis d'identifier et de mesurer avec précision les différentes traces d'outils laissées par les tailleurs de pierre. Plusieurs des blocs découverts dans le bâtiment 14 et le bâtiment 15 présentent de fortes similitudes. Il semble que

certains de ces blocs, découverts dans des contextes différents, puissent appartenir au même bâtiment.

Une pierre utilisée en réemploi à la base de la porte de la pièce 1 du bâtiment 14 (daté du XIV^e siècle), pourrait appartenir à un état primitif de ce bâtiment, ou à un autre bâtiment détruit au préalable, mais proche chronologiquement, comme le suggèrent les traces de gradine relevées sur une de ses faces, la réapparition de l'usage de cet outil se faisant aux XIII^e-XIV^e siècles⁸.

A part un fragment de colonne provenant du bourrage du mur 1116 et dont l'origine est inconnue, toutes les pierres étudiées appartiennent aux bâtiments du XIV^e siècle. Elles ont été prélevées *in situ* ou dans les niveaux de démolition caractérisés. L'étude de ces blocs permet de proposer une ébauche de la panoplie du tailleur de pierre au village et d'ajouter une activité artisanale à celles déjà rencontrées sur le site. Elle met en évidence l'utilisation privilégiée du ciseau droit, ainsi que l'utilisation plus anecdotique de la gradine. Même si globalement les pierres sont correctement travaillées, certaines présentent des méthodes de taille assez peu professionnelles et des reprises malhabiles ou peu soignées.

La fragmentation des blocs nous renseigne aussi sur l'état d'épierrement avancé du site. A part le cas des pierres de l'escalier 2210, masqué par une maçonnerie dans la partie excavée du bâtiment 14, il ne reste plus sur place que des pierres de rebut, souvent déjà retaillées et réutilisées, ainsi que des plaquettes de calcaire. La présence de mobilier

1 – L'outillage à percussion posée avec perceur	
Pointe (broche ou poinçon)	2
Chasse (indifférentiable du têtù)	?
Ciseau droit (entre 2,6 et 5 cm)	14
Petit ciseau droit " oignette " (9,1 mm et 10,8 mm)	4
Gradine (entre 2,65 et 3,95 cm)	5
2 – L'outillage à percussion lancée	
Marteau taillant	1
Marteau têtù	?
3 – L'outillage de trait	
Pointe à tracer	1
Traces d'outils identifiés avec certitude	
	27

Fig. 25. Traces d'outils observés.

8. Bessac 1986.

homogène datable du XIV^e siècle dans les pièces des bâtiments 14 et 15, mise en perspective avec les traces d'outils observées sur les différentes pierres, nous conforte dans l'hypothèse de remaniements multiples des bâtiments de la zone 2 au cours du XIV^e siècle.

ACTIVITÉS ARTISANALES, AGRICOLES ET VIE QUOTIDIENNE

Dès le XI^e siècle, le mobilier recueilli témoigne du statut social élevé des occupants du site par l'utilisation de chevaux ferrés et montés (mors de petite embouchure) et la pratique de la chasse (pointes de flèches). C'est pour la fin du XI^e siècle et le début XII^e siècle que nous avons le plus d'éléments qui évoquent l'artisanat ou la vie quotidienne. Les nombreux couteaux, associés à des pierres à aiguiser ou à des polissoirs, présentent des formes variées correspondant vraisemblablement à des utilisations spécifiques. Un couteau de la fosse 1082 possède une mitre en plomb. Les fusaiïoles, percées le plus souvent dans de simples tessons, soulignent l'importance du filage et du tissage de la laine ou du lin.

Un intérêt particulier doit être porté à la fosse 1001 (fig. 30 à 35) : la présence de trois raclours en fer, d'au moins treize éléments de couteau, signalent une activité liée au travail du cuir. Un grattoir en silex et un andouiller de cerf usé peuvent également avoir servi à travailler le cuir : grattage de la peau et décor final (?). Cette structure contenait également des objets évoquant la vie quotidienne : monnaie, plaque de serrure, clef incomplète, tiges diverses ayant pu faire office de poinçon, boucle ovale en fer et pour le mobilier non métallique : une perle en verre, une fusaiïole, une lampe en terre cuite et un objet quadrangulaire en calcaire, interprété comme brûle-parfum.

Pour le XIII^e siècle, le mobilier provient essentiellement du bâtiment 8 et révèle une activité essentiellement agricole et d'élevage (faucille, faux ?, émondoir, fragments de lame). A cette activité se greffe un artisanat lié au travail de la laine ou du lin : paire de forces ayant pu servir à la tonte, nombreuses fusaiïoles en terre cuite ou en calcaire, dont une décorée et un demi lissoir en verre attestent une transformation de la matière première. A ce mobilier s'ajoutent une pointe de flèche, un fragment d'anse de seau, des

éléments d'une serrure et une clef en fer. Une coupelle en tôle de fer correspond peut-être au vestige d'une lampe à huile. Le seul objet qui ne soit pas typiquement lié à une vie agricole est une clef de coffre en bronze. D'un travail soigné et décorée d'une fleur de lys, elle surprend dans ce contexte rural. Une des rares fosses contemporaines (2208) a livré un mortier en calcaire et deux clefs en fer à anneau losangique. Ces dernières, trouvées dans le fond de la structure étaient l'une sur l'autre, probablement attachées par un lacet de cuir ou un fil décomposé.

A partir du XIV^e siècle, apparaissent les premiers objets en bronze liés aux ornements vestimentaires. Ces objets, nombreux et variés en milieu urbain, ne sont ici que de faibles indices d'une vie quotidienne de qualité : ferret ou aiguillette avec un décor ciselé, chape de boucle de petite taille, également ciselée, boucle avec repose ardillon et paillette quadrangulaire décorée⁹, grelot en tôle de bronze et chape de boucle. Une serrure complète de coffre, à système à moraillon, provient du bâtiment 12. Il faut signaler un objet de qualité – une boule creuse ovale à décor incisé triangulaire – mis au jour à proximité des bâtiments de la zone 2. Sans identification précise, il signale, comme pour l'ensemble du mobilier des XIV^e-XV^e siècles, une qualité de vie matérielle. L'élevage des chevaux et la pratique de la chasse sont toujours visibles : pointes de flèche, boucle de sous-ventrière et fers à chevaux, dont l'évolution suit la typologie chronologique connue (les étampures sont rectangulaires et les branches peuvent se terminer par des talons¹⁰).

Les activités agricoles sont illustrées par l'outillage, mais également par les textes (le *Terrier du Grand Fief d'Aunis* mentionne la culture de la vigne au XIII^e siècle) et les structures archéologiques. Le nombre de silos est assez faible si l'on se réfère aux sites contemporains, ou chronologiquement proches. On ne peut toutefois tirer aucune conclusion quant à l'importance de la culture des céréales. En effet, toutes les structures n'ont pas été fouillées et l'existence d'une zone réservée à l'ensilage non repérée (hors emprise ?) n'est pas exclue, le cas étant sinon fréquent du moins connu

9. Demians d'Archimbaud 1980, 495, 509, 515.

10. Demians d'Archimbaud 1980, 453 ; Archéologie et vie quotidienne 1990, 254 et 264.

	1001	2311	1071	1082	2181
Taxons identifiés	N	N	N	N	N
<i>Quercus sp.f.c.</i> (chênes caducifoliés)	114	53		4	47
<i>Quercus sp.</i> (chênes sans précisions)					2
<i>Acer campestre</i> (érable champêtre)					12
<i>Acer sp.</i> (érables)				1	3
<i>Betula sp.</i> (bouleaux)	1				
<i>Fraxinus sp.</i> (frênes)		1			2
Pomoïdées			2		1
Pomoïdées type <i>Crataegus</i> (aubépines, cognassier commun, poirier, pommier)				1	7
Pomoïdées cf. <i>Sorbus</i> (sorbiers)					1
<i>Salix sp.</i> (saules)		1			
<i>Rhamnus sp.</i> (nerprun)	10				
<i>Ulmus sp.</i> (ormes)	12	17		1	4
TOTAL	137	72	2	7	79

Fig. 26. Tableau récapitulatif des identifications botaniques et des dénombrements (N) de charbons par taxon et par structure.

régionalement pour la période concernée. Dès le X^e siècle, des moulins sont signalés dans la région ¹¹, laissant supposer un défrichement avancé et une mise en valeur du sol précoce.

L'analyse anthracologique réalisée sur cinq structures (fosse 1001, silos 1071, 1082, 2181, 2311) a fourni une liste de taxons similaire à celle qui peut être définie dans le cadre des végétations potentielles actuelles du secteur ¹². Cette étude constitue une indication précieuse sur les abords de la forêt domaniale de Benon pour le XII^e siècle. L'absence de hêtres indique un milieu ouvert et/ou transformé (haies ou lisières de forêt "dégradées") qui reflète très certainement une mise en valeur du sol ainsi qu'une importante activité agricole sur le site (fig. 26) ¹³.

La proximité de la forêt permettant le pacage joue certainement un rôle important dans l'élevage des porcs. L'étude archéozoologique met en évidence la part importante la consommation de jeunes porcs – espèce la plus représentée – et de jeunes bovins, indices reflétant un niveau social des occupants assez élevé. L'élevage des caprinés reflète une production de lait ou de laine, les individus sont abattus plus âgés. La part de la chasse est assez faible, du même niveau que ce qu'on observe en milieu rural dans le Nord de la France. Cependant tous les autres indicateurs de la consommation carnée – et notamment la proportion de porc assez élevée – reflètent une

société plutôt privilégiée, et s'intègrent parfaitement au sein des ensembles attribués au milieu seigneurial. L'absence de données régionales nous conduit à la prudence, il pourrait exister des décalages des proportions de porc de nature à fausser ou à relativiser les comparaisons avec le nord de la France. S'il est difficile de se prononcer sur une possible appartenance au milieu seigneurial ou ecclésiastique, les occupants du site semblent bien appartenir aux classes sociales aisées, voire à une petite aristocratie paysanne.

LES SOURCES ÉCRITES

Les premières mentions ¹⁴ de La Laigne datent du X^e siècle. Dès 951, le nom de La Laigne, *Lebnia putrida* ou *Lepmnia putrida*, apparaît dans les textes ¹⁵ lors d'une donation à l'abbaye de Saint-Jean d'Angély où La Laigne est cité comme limite. Vers 990, à l'occasion de nouvelles donations de Guillaume IV d'Aquitaine à l'abbaye de Saint-Jean d'Angély, il est fait mention d'une *villa* au Pommeret, lieu-dit situé au nord du village ¹⁶.

Vers 1036, Guillaume VI d'Aquitaine fait une donation à l'abbaye de Saint-Maixent dans la forêt de Benon et en 1087 Hugues, seigneur de La Laigne,

11. Cartulaire de l'abbaye de Saint Jean d'Angély et Passerat 1910, 134.

12. Corillon & Guerlesquin 1974.

13. Poirier 1999.

14. Plusieurs abbayes ont des possessions à La Laigne, il en est fait mention dans les documents suivants : - cartulaire de l'abbaye royale de Saint-Jean d'Angély (Musset 1901 et 1904) ; - cartulaire de l'abbaye de la Grâce-Dieu (Benon) (Musset 1898) ; - chartes de l'abbaye de Saint-Maixent (Richard 1887) ; - chartes de l'abbaye de Montierneuf de Poitiers (Villard 1973).

15. Cartulaire de l'abbaye royale de Saint-Jean d'Angély : Musset 1901, 12-18, 22-25.

16. Musset 1901 et Passerat 1910, 134 et 288.

vend à cette même abbaye un moulin à la Laigne¹⁷. Bien qu'aucune précision ne permette de localiser ce moulin, il n'est pas anodin de noter qu'il existe actuellement un lieu-dit appelé le moulin, il s'agit d'une ferme située au sud-est du bourg, à proximité de la fouille.

En 1077, Guillaume VIII d'Aquitaine donne à l'abbaye de Montierneuf de Poitiers des biens dans la forêt de Benon. Nous ne possédons pas d'autres précisions, mais en 1157, La Laigne (*Lulepnum*) est citée parmi les possessions de l'abbaye¹⁸. En 1136, Hugues de la Laigne est cité comme témoin d'une donation faite par Guillaume X d'Aquitaine aux cisterciens afin qu'ils y fondent l'abbaye de la Grâce-Dieu¹⁹, à Benon. Une charte localise le territoire donné et précise qu'il se situe entre les deux chemins de Mauzé à Cramahé²⁰ et de La Laigne à Benon.

Si quelques noms des seigneurs de La Laigne sont mentionnés dès le XI^e siècle, leur puissance reste inconnue. Le seul élément qui s'y rapporte est un procès²¹ du 17 mai 1413, où il est reproché au seigneur de La Laigne d'avoir pris du bois dans la forêt et d'y avoir fait une garenne à lapins ! A partir du XVI^e siècle, les seigneurs cités sont les propriétaires du château de Beaulieu. Ce château, remanié au XVIII^e siècle, se situe au nord de La Laigne.

Quant au toponyme du site : *le Pré du Château* ou *Près le Château*, tel qu'il apparaît sur le cadastre napoléonien²², il évoque la proximité du Logis qui correspond à la ferme située au nord de la zone 1 et n'a donc aucune relation avec l'habitat mis au jour sur le tracé de la déviation.

L'église Saint-Gérald (également écrit Saint-Géraud ou Saint-Gérard) est attestée au XI^e siècle. C'est plus précisément, en l'an 1000, que le prieur de Mauzé en reçoit la charge. L'existence d'un prieuré est mentionnée vers 1220, à propos du droit qu'a le prieur de ramasser du bois mort dans la forêt. On en trouve diverses mentions (1418, 1454), jusqu'en 1647, dans les "Bénéfices de

l'archiprêtré de Mauzé"²³ dont il dépend. Il n'est pas exclu que le prieuré de La Laigne ait accueilli une petite communauté de religieux. En effet, le terrier du grand fief d'Aunis fait mention de vignes tenues par les nonnains de la Laigne²⁴.

La paroisse de La Laigne appartient historiquement au diocèse de Saintes, actuellement à celui de La Rochelle, créé en 1648. A cette même date, l'archiprêtré de Mauzé, auquel était rattachée la paroisse de La Laigne, est supprimé. La Laigne est alors rattachée à l'archiprêtré de Surgères. Les limites de la paroisse étaient plus petites que celle de l'actuelle commune. En effet, le 19 avril 1865, La Laigne a annexé une partie du territoire de la commune voisine de Cram-Chaban.

La création de l'église au X^e ou au XI^e siècle est donc contemporaine de la première occupation mise en évidence sur la partie fouillée du site. L'existence d'un habitat antérieur est attestée par la mention de la *villa* du Pommeret.

ÉVOLUTION DE L'ARCHITECTURE

A la fin du XI^e et au XII^e siècles, les constructions, non excavées, sont à bâti de bois. La présence de torchis sur clayonnage est attestée par la découverte de fragments calcinés retrouvés dans des dépotoirs. Sept bâtiments ont été identifiés, correspondant à des constructions de plain-pied et pour un ou deux d'entre eux à des greniers. La présence d'au moins deux autres bâtiments est supposée, mais les plans n'ont pas été reconnus, soit que d'autres constructions gênent la lisibilité (zone 1 près du chemin), soit que les trous de poteau se situent en limite de la zone décapée (zone 2 nord).

Pour les bâtiments de plain-pied, les plans identifiés sont à deux nefs, la charpente reposant sur une faîtière centrale, avec pignons droits et généralement un fonctionnement des poteaux par paires sur les murs gouttereaux. Les superficies sont importantes : 50 à 60 m² et 90 m² pour le bâtiment 2. Les bâtiments 4 et 5, plus petits (35 m²) sont à deux nefs inégales, ou à une nef avec un appentis. A

17. A. D. Charente-Maritime, 2 J 136.

18. Villard 1973, 10 et 144.

19. Fille de clairvaux. Musset 1898, 13-17.

20. Qui pourrait correspondre à la voie découverte lors du diagnostic au nord-est de Sainte Gemme, sur la commune de Cram-Chaban.

21. A. D. Charente-Maritime, 2 J 136, pièce 43.

22. Cadastre napoléonien de 1812, section B, parcelles 397, 398, 400, 401 (399 : pigeonnier du Logis).

23. L'église Saint-Pierre de Mauzé constituée du XI^e au XVI^e siècles un prieuré de chanoines réguliers de l'ordre de saint Augustin comprenant une dizaine de religieux (Archives de l'évêché de La Rochelle, Procès-verbaux des visites pastorales de Mgr de Laval et de Mgr Roch de Menou, II C 47 et II G 1 et Métayer 1973, 182).

24. Gabet 1969, 316.

l'exception des foyers, présents dans trois bâtiments, les seuls aménagements reconnus sont des silos.

L'utilisation de tuiles est attestée dès cette phase. Il s'agit de tuiles canal fines et très friables, fabriquées dans une argile grossière et comprenant de nombreux mica, quartz et oxydes non calibrés, très différentes des tuiles couvrant les bâtiments du XIV^e siècle. Elles ont été retrouvées dans le comblement de la plupart des fosses du XII^e siècle : silos 2311, 1071 et 1082 notamment. L'absence de niveaux de destruction *in situ* ne permet pas de déterminer quels bâtiments ont pu supporter ce mode de couverture, l'utilisation de matériaux périssables étant vraisemblable.

La phase XIII^e-XIV^e siècle voit d'importantes modifications architecturales, liées en premier lieu au choix des matériaux utilisés. Le bois est délaissé au profit de la pierre. Neuf bâtiments correspondent à cette phase. De superficies très variables (de 26 m² à 100 m²), leurs aménagements permettent de proposer une identification des fonctions : cuisine (11), salle (12), caves ou cellier (14), habitat avec foyers ou cheminée, parfois cloison interne, silos, puits externe ou appentis. Les sols peuvent être directement aménagés sur les niveaux de cailloutis servant à aplanir le terrain, l'absence de niveau de circulation laisse supposer l'existence de planchers.

Les bâtiments sont plus ou moins excavés, mais de façon quasi systématique, on note un décaissement du rocher, correspondant au minimum à l'aménagement d'un niveau plan, outrepassant dans de rares cas le volume interne du bâtiment. Les murs sont installés soit dans le fond du creusement, masquant alors la paroi rocheuse, soit à l'extérieur du décaissement, les deux possibilités pouvant se combiner pour un même bâtiment. Les moellons, grossièrement équarris, sont disposés de façon à constituer un parement régulier. L'intérieur du mur est constitué par un blocage lié au mortier. Les bâtiments de la zone 2 ont livré des blocs de grandes dimensions et taillés. Leur absence dans les niveaux de destruction des autres bâtiments reflète une récupération sélective qui a suivi l'abandon de cet habitat.

L'épaisseur de certains murs et la présence de couches argileuses dans les niveaux de destruction, est l'indice d'une architecture alliant la terre et la pierre (élévation en terre et bois sur un mur bahut en pierre). Les proportions respectives de chacun de

ces matériaux sont difficilement évaluables. A l'exception du bâtiment 8 daté du XIII^e siècle, les bâtiments sont couverts de tuiles canal. De meilleure qualité que les tuiles du XII^e siècle, elles sont à pâte claire, sonnante et épaisse.

Ces transformations architecturales sont liées aux types de matériaux utilisés et reflètent l'évolution des défrichements et des droits d'utilisation des ressources de la forêt. Les textes font mention de droits dans la forêt pour le pacage et le ramassage de bois mort. Au XIII^e siècle, une enquête nous rapporte que le prieur de La Laigne bénéficiait du droit de ramasser du bois mort dans la forêt pour son chauffage et la clôture de son jardin²⁵. Les fréquentes mentions de différents et de procès mettent en lumière une restriction de l'usage du bois dès le XIII^e siècle.

A partir du XIV^e siècle, l'usage de la pierre se généralise pour la construction des clos. Ces clos villageois, encore fréquents en Aunis, ferment la maison, ses annexes et des espaces libres pouvant correspondre à des cours, jardin ou verger.

Peu de sites ont livré autant de bâtiments. Les sites comparables, pour la première phase d'occupation (XI^e-XII^e siècles), les plus proches géographiquement se situent en Pays de Loire : le site de Distré, Les Murailles (49 – Valais 1996) occupé du VII^e à la fin du XI^e siècle, a livré une quinzaine de bâtiments. Plus proche chronologiquement, le site de Bauce à Marcé (49 – Pétorin 1997), daté des XI^e-XII^e siècles, correspond à une unité d'exploitation agricole dont l'intégralité des bâtiments a été observée.

Pour la seconde phase d'occupation (XIII^e-XIV^e siècles) le seul site équivalent en Poitou-Charentes, quant à la quantité de bâtiments fouillés, est la Tour de l'Isleau à Saint Sulpice d'Arnoult (17 – Fabioux 1985 à 1989). Neuf bâtiments aux murs de pierre liés à la terre ont été fouillés, ils sont datés de la fin du XIII^e au XIV^e siècles.

La fouille du site de La Laigne a permis d'aborder l'étude d'un site d'habitat rural occupé pendant environ quatre siècles, au cours desquels, il a pu être mis en évidence une évolution de l'architecture et de l'organisation spatiale. Mais l'intérêt du site réside également dans la perception de l'environnement de ces bâtiments : relations avec le réseau viaire,

25. Droit qui lui a été enlevé par Hardouin de Maillé, sénéchal du Poitou (Briquet 1878).

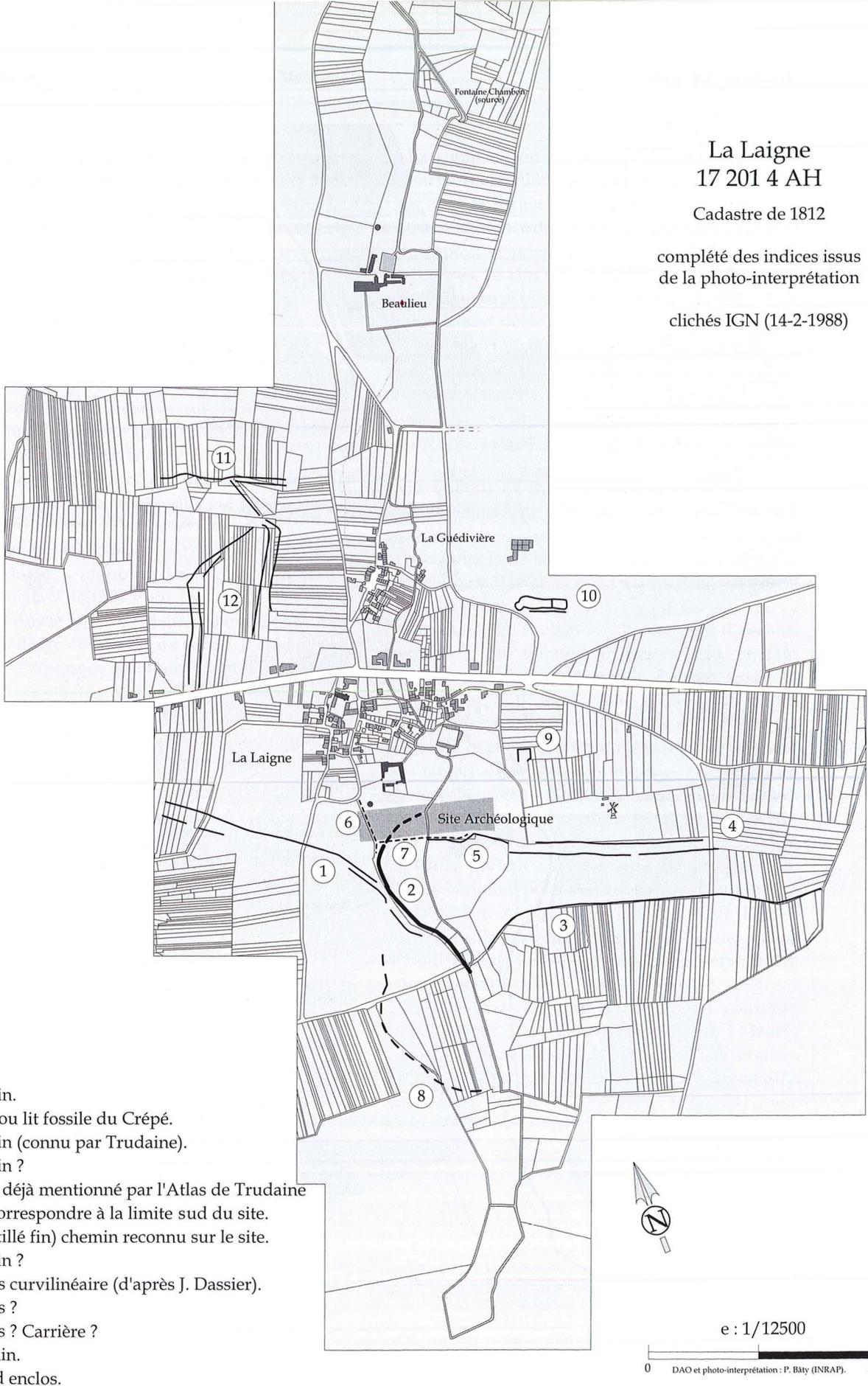
La Laigne

17 201 4 AH

Cadastre de 1812

complété des indices issus
de la photo-interprétation

clichés IGN (14-2-1988)



- 1 - chemin.
- 2 - fossé ou lit fossile du Crépé.
- 3 - chemin (connu par Trudaine).
- 4 - chemin ?
- 5 - fossé, déjà mentionné par l'Atlas de Trudaine
peut correspondre à la limite sud du site.
- 6 - (pointillé fin) chemin reconnu sur le site.
- 7 - chemin ?
- 8 - Enclos curvilinéaire (d'après J. Dassier).
- 9 - Enclos ?
- 10 - Enclos ? Carrière ?
- 11 - Chemin.
- 12 - Grand enclos.

Fig. 27. La Laigne, cadastre de 1812 complété des indices issus de la photo-interprétation.

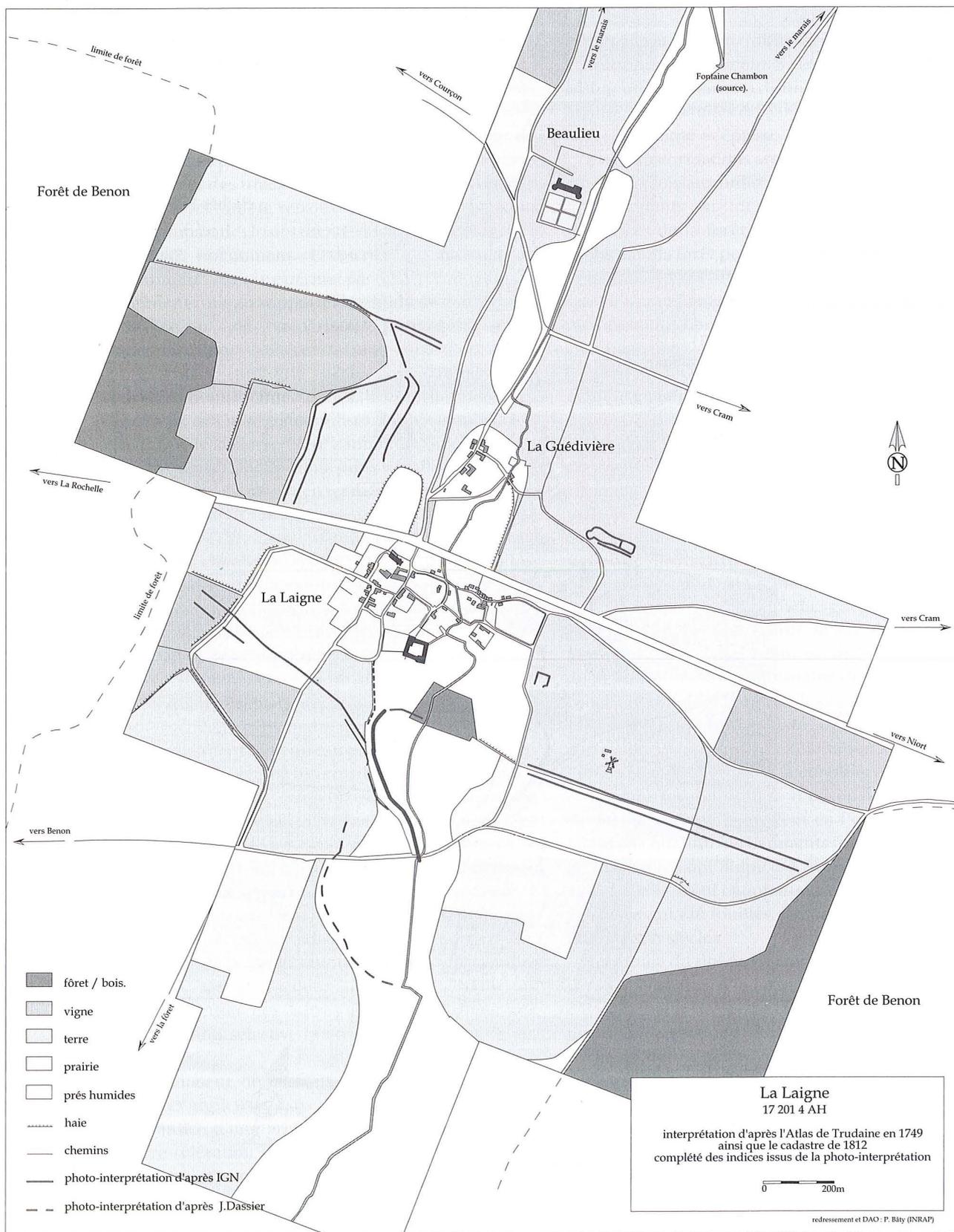


Fig. 28. La Laigne, état du bourg et des cultures d'après l'Atlas des routes de France et des indices issus de la photo-interprétation.

canalisation du ruisseau, évolution des enclos dont le schéma est encore lisible dans le plan du village, et où l'apparition des clos en pierre a pu être daté du XIV^e siècle. Il existe une pérennité de ces clos villageois, qui constituent aujourd'hui encore un système de gestion de l'espace rural typique de l'Aunis.

LA GENÈSE DU VILLAGE

L'ensemble des données d'archives et iconographiques recueillies sur l'environnement général du bourg de La Laigne, semblent s'accorder avec une certaine permanence des grandes lignes du paysage jusqu'à nos jours : en effet, tant la toponymie (dont toutes les variantes possibles se rapportent à la forêt), que les quelques textes d'archives ou les cartes anciennes (Cassini, Trudaine, cadastre "napoléonien"), montrent La Laigne comme une petite enclave défrichée en lisière de la forêt de Benon, ouverte vers le nord sur le Marais poitevin par l'intermédiaire de la vallée du Crêpé. Il est d'ailleurs possible d'envisager que l'ouverture d'une voie de communication importante ("route royale", actuelle R.N.11), dans le courant du XVIII^e siècle, soit le fait le plus marquant ayant pu quelque peu modifier cet immobilisme apparent de l'organisation spatiale.

Sur le cadastre de 1812, de nouvelles constructions apparaissent le long de cet axe, sans que l'organisation spatiale du bourg n'en soit encore affectée (fig. 27). Le plan du bourg en 1812, bien que plus dense, est effectivement très proche de celui figuré sur l'Atlas des routes de France (Trudaine, 1749 – fig 28)²⁶. L'habitat y apparaît réparti à l'intérieur d'enclos ou de clos, de superficie équivalente et entourés de chemins. Ces enclos agglutinés abritent deux ou trois bâtiments, localisés le long des chemins ou rues.

La comparaison du plan de ces enclos avec les données de la fouille met en évidence une similitude tant dans la forme des enclos, leur superficie ou encore l'existence de chemins ou de rues les bordant et la disposition privilégiée des bâtiments à proximité de ces rues. Le clos villageois apparaît donc comme un élément structurant de la morphologie du village depuis le XIV^e siècle.

Aussi bien que la documentation cartographique rende compte d'un état postérieur à l'habitat médiéval observé sur la partie fouillée du site, son étude et la superposition de photographies aériennes livrent des clés permettant de mieux cerner cet habitat et son environnement.

Le cadastre de 1812 présente un terroir villageois structuré autour du bourg avec de grandes parcelles groupées dans la vallée en amont de l'habitat et de petites parcelles laniérées vouées à la culture de la vigne et installées en bordure de plateau, près de la lisière de la forêt.

Le parcellaire souligne l'emplacement d'anciens chemins, c'est notamment le cas du chemin marquant la limite occidentale du site (zone 1) (fig. 28 et 27, n° 6). La superposition des photographies aériennes a permis d'identifier un réseau de chemins autour du village et notamment à proximité de la zone fouillée (fig. 27). Certaines anomalies correspondent au prolongement de fossés archéologiquement reconnus (n° 2) et au chemin 1038, d'orientation nord-sud, limitant le site à l'ouest (n° 6). La présence de structures linéaires (n° 4, 5, 7) dont certaines portions sont encore mentionnées comme chemin sur l'Atlas des routes de France indique que la zone fouillée est bordée au sud par un chemin d'orientation est-ouest qui vient se raccorder à notre chemin 1038 (n° 6).

Plus au sud, un autre axe est-ouest constitue probablement l'axe majeur reliant Benon à Mauzé. Encore bien marqué sur l'Atlas des routes de France, il n'est plus que partiellement figuré sur le cadastre de 1812 (n° 3) la route royale l'ayant vraisemblablement supplanté.

26. La planche correspondant aux "plans de la partie de la route de Paris à La-Rochelle et du chemin de La-Rochelle en bas Poitou" réalisée en 1749 présente l'avantage d'être relativement précis, point qui mérite d'être mentionné, la qualité des relevés de l'Atlas des routes de France étant très variable.

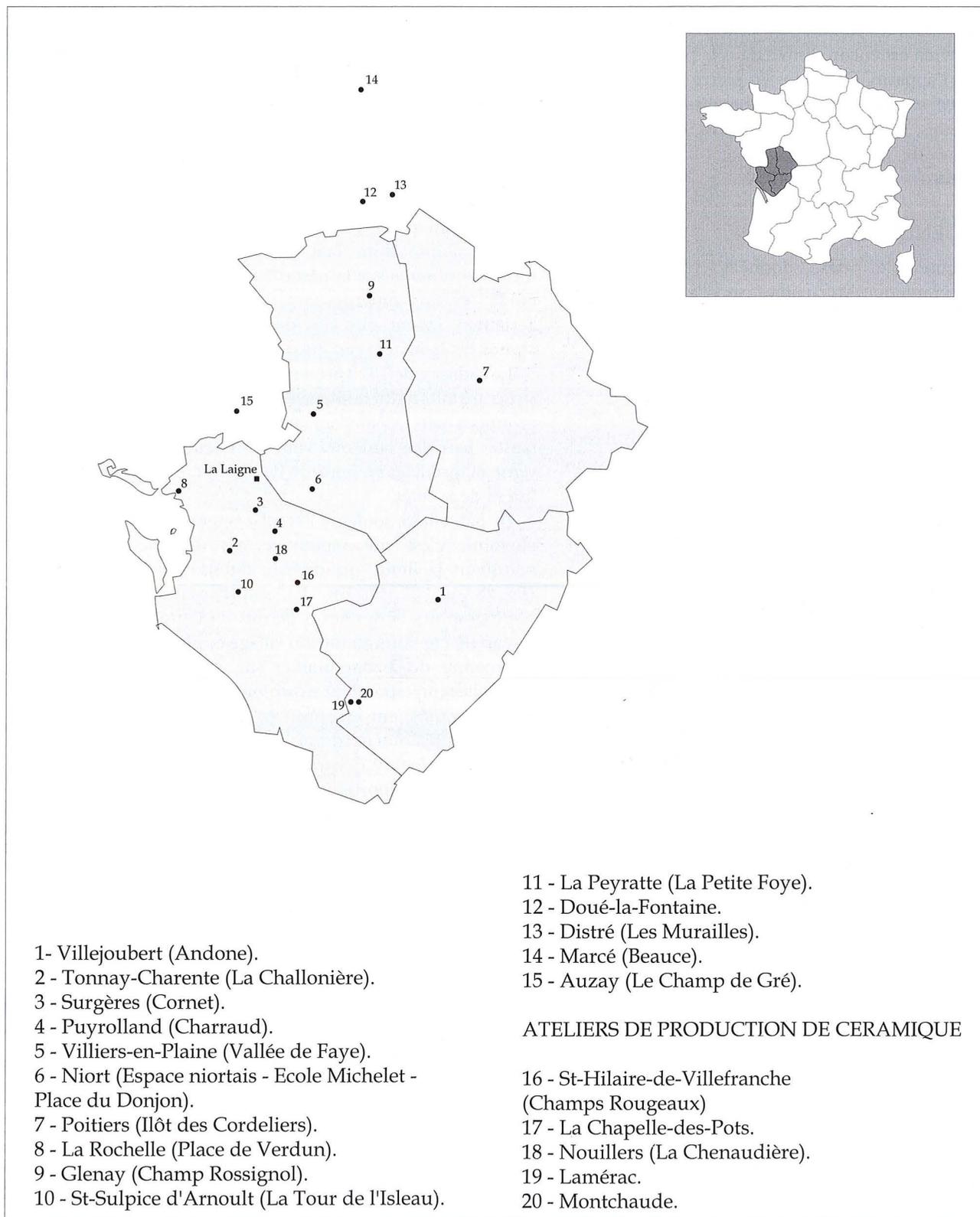


Fig. 29. Les sites de comparaison mentionnés (y compris pour l'étude céramique).

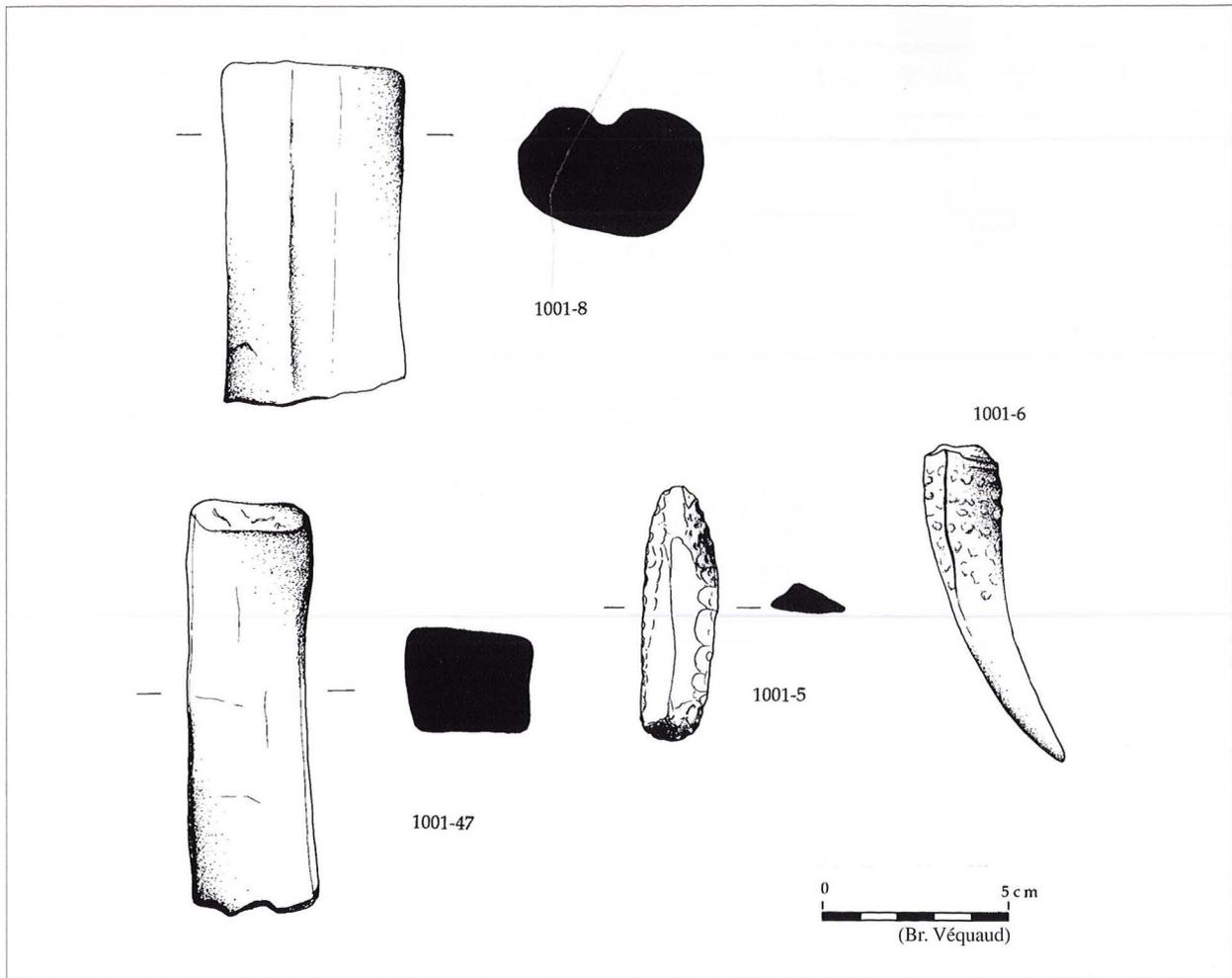


Fig. 30. Mobilier de la fosse 1001.

1001-8 : Terre cuite. Fragment d'anse d'amphore usée. Réutilisée en pilon ? ; 1001-47 : Schiste. Pierre à aiguiser de section quadrangulaire. L. 120 mm, l. 34 mm, ép. 28 mm ; 1001-5 : silex. Grattoir sur lame retouchée. L. 68 mm, l. 20 mm, ép. 8 mm ; 1001-6 : Bois de cervidé poli. Brunissoir ? Alène ? Traces de découpe. L. 90 mm.

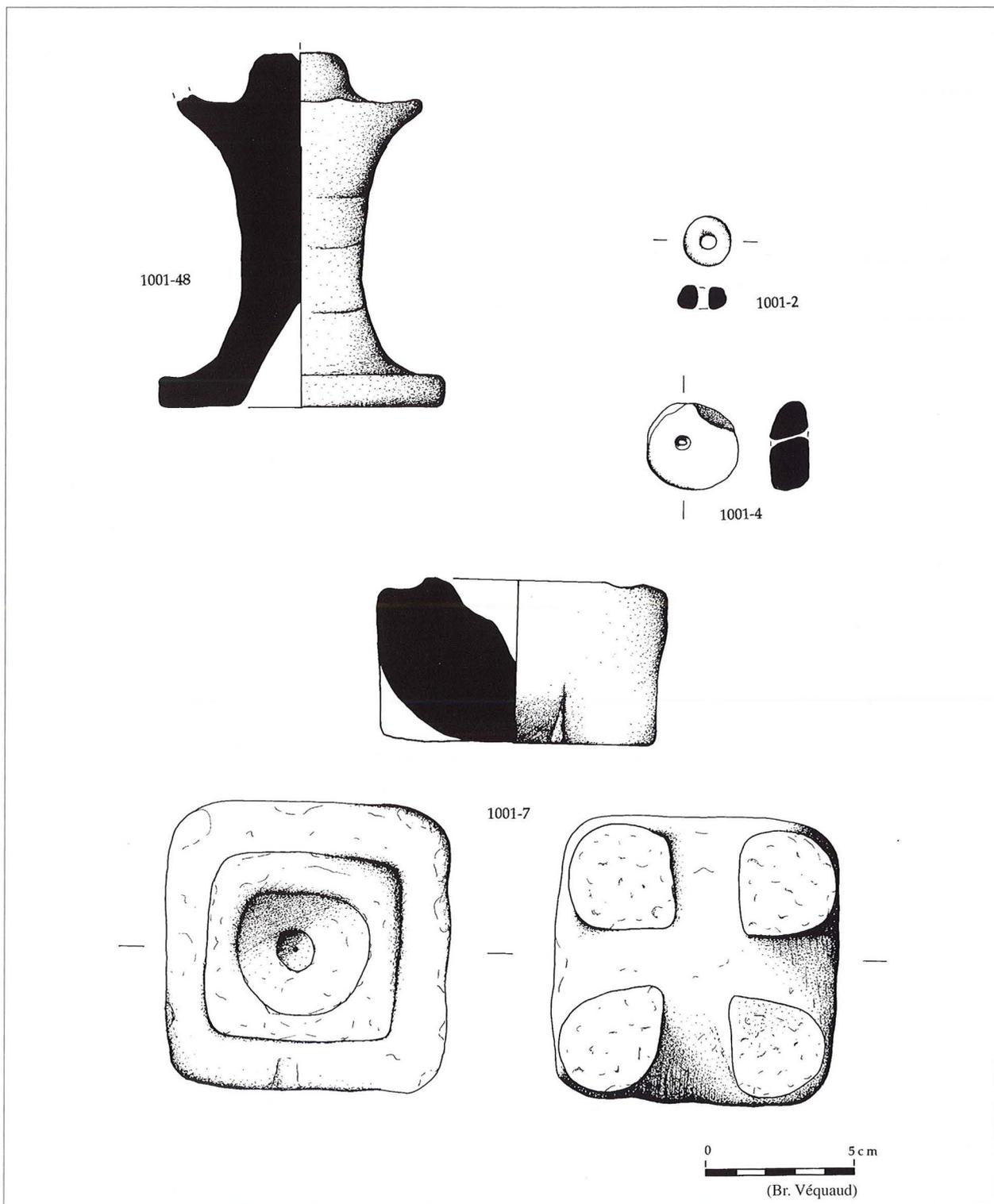


Fig. 31. Mobilier de la fosse 1001.

1001-48 : Terre cuite. Lampe à huile sur pied, tournée. Réservoir incomplet. Pâte claire sonnante micacée. Ht 120 mm, D. base 94 mm, D. réservoir 80 mm ; **1001-2** : Verre. Perle oxydée. D. 16 mm, ép. 8 mm ; **1001-4** : Terre cuite. Fusaiole à trou décentré. D. 28 mm, ép. 12 mm ; **1001-7** : Calcaire. Brûle-parfum. Base concave dont les pieds sont formés par des colonnettes engagées ; couvercle orné d'un bourrelet. Ht 55 mm, L. 96 mm, l. 95 mm, prof. 27 mm.

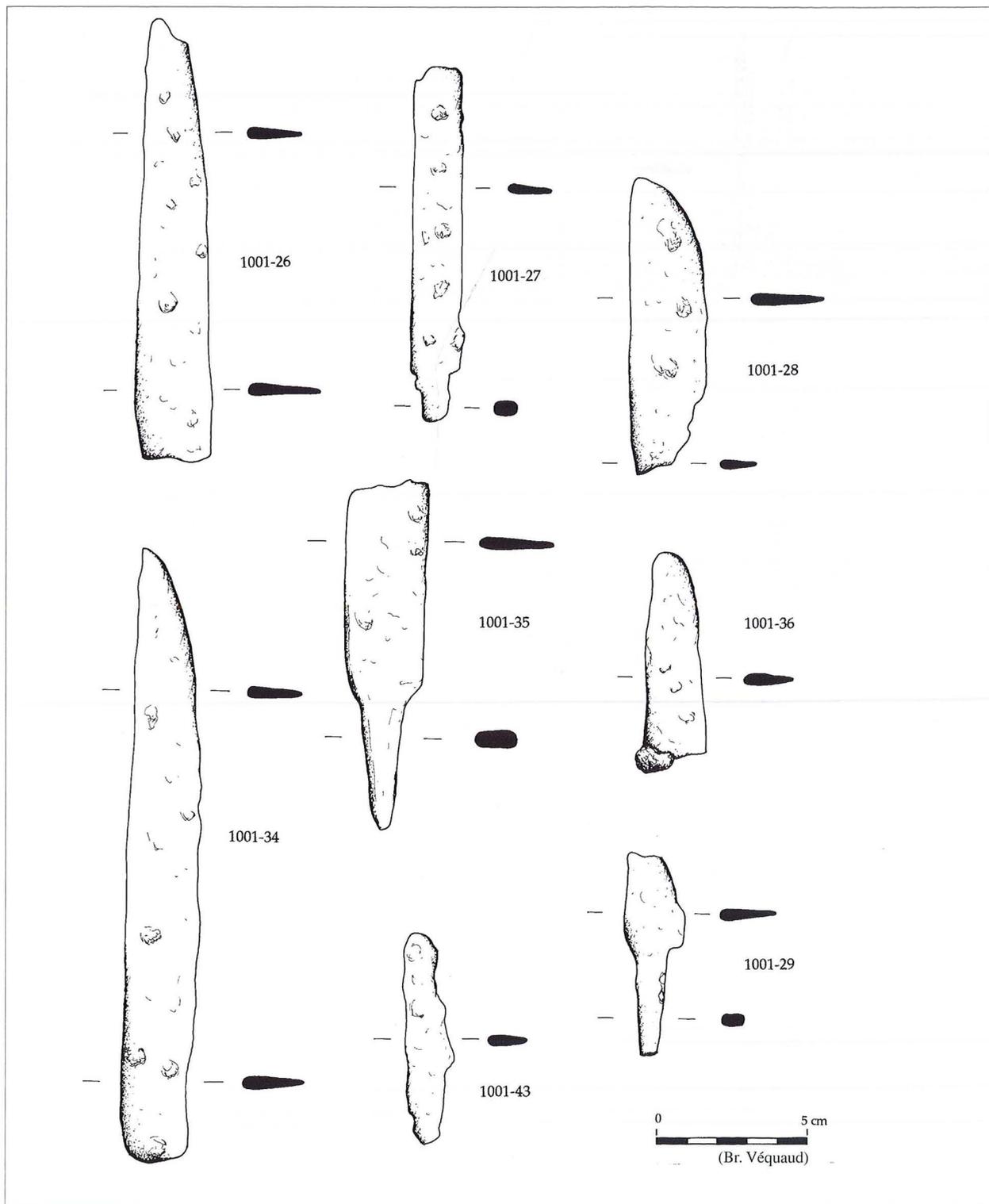


Fig. 32. Mobilier de la fosse 1001.

1001-26 : Fer. Couteau, lame à dos, pointe et soie manquantes. L. 146 mm, l. 25 mm, ép. 1 à 5 mm ; **1001-27** : Fer. Couteau ? lame droite à soie courte axée. L. 118 mm, l. 16 mm, ép. 2 à 4 mm ; **1001-28** : Fer. Couteau, lame large et courte à dos, départ de soie ? L. 99 mm, l. 26 mm, ép. 1 à 4 mm ; **1001-34** : Fer. Couteau, lame complète à dos, pas de soie visible. L. 213 mm, l. 24 mm, ép. 1 à 5 mm ; **1001-35** : Fer. Couteau, fragment de lame droite à soie courte, dans l'axe. L. 117 mm, l. 27 mm, ép. 1 à 6 mm ; **1001-36** : Fer. Couteau, lame à dos, soie absente. L. 73 mm, l. 21 mm, ép. 1 à 4 mm ; **1001-43** : Fer. Couteau ? Fragment de lame et soie, tranchant dentelé ? L. 70 mm, l. 14 mm, ép. 2 à 5 mm ; **1001-29** : Fer. Couteau, fragment de lame, soie longue axée. L. 66 mm, l. 20 mm, ép. 2 à 6 mm.

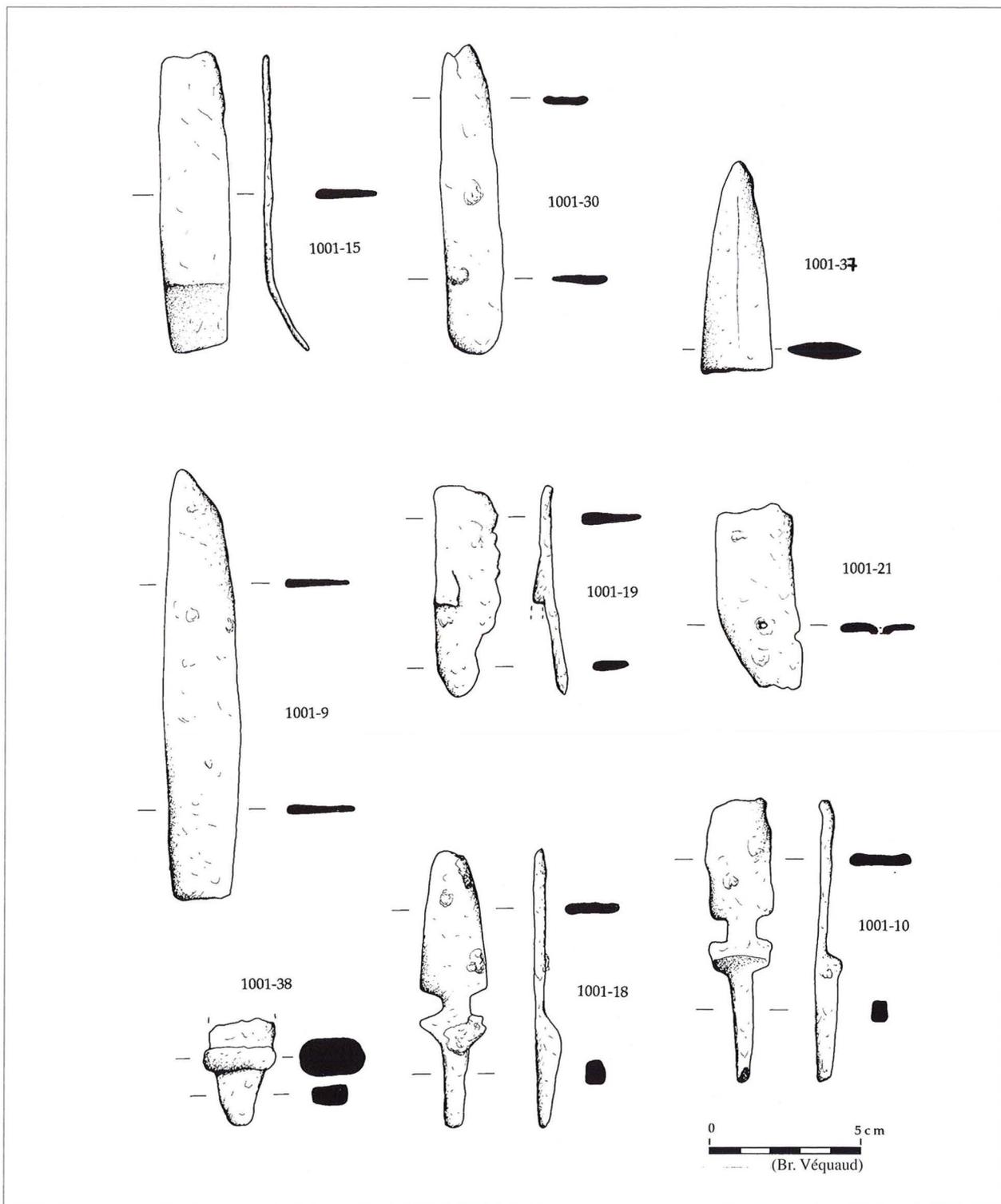


Fig. 33. Mobilier de la fosse 1001.

1001-15 : Fer. Couteau ? fragment de lame à dos déformée. L. 100 mm, l. 22 mm, ép. 1 à 3 mm ; **1001-30** : Fer. Couteau ? L. 102 mm, l. 18 mm, ép. 1,5 à 4 mm ; **1001-9** : Fer. Couteau, lame à dos, soie absente. L. 143 mm, l. 24 mm, ép. 1 à 3 mm ; **1001-19** : Fer. Scie ou racloir ? Fragment de lame dentelée, à dos et départ de soie vraisemblablement double. L. 71 mm, l. 21 mm, ép. 1 à 7 mm ; **1001-37** : Fer. Fer de javeline ? couteau ? fragment de lame large à 2 tranchants. L. 70 mm, l. 24 mm, ép. 5 mm ; **1001-21** : Fer. Couteau ? fragment de lame à dos, avec trou de fixation du manche. L. 64 mm, l. 25 mm, ép. 2 à 4 mm ; **1001-38** : Fer. Racloir de tanneur. Fragment de lame et soie quadrangulaire. L. 34 mm, l. 22 mm, ép. 6 à 12 mm ; **1001-18** : Fer. Racloir de tanneur. Lame courte, complète, arrondie, échancrée au départ de la soie ; garde intermédiaire. L. 92 mm, l. 22 mm, ép. 3 à 4 mm, D. soie 7 mm ; **1001-10** : Fer. Racloir de tanneur. Lame incomplète, échancrée au départ de la soie longue ; garde intermédiaire. L. 95 mm, l. 21 mm, D. soie 6 mm, ép. 3 à 5 mm.

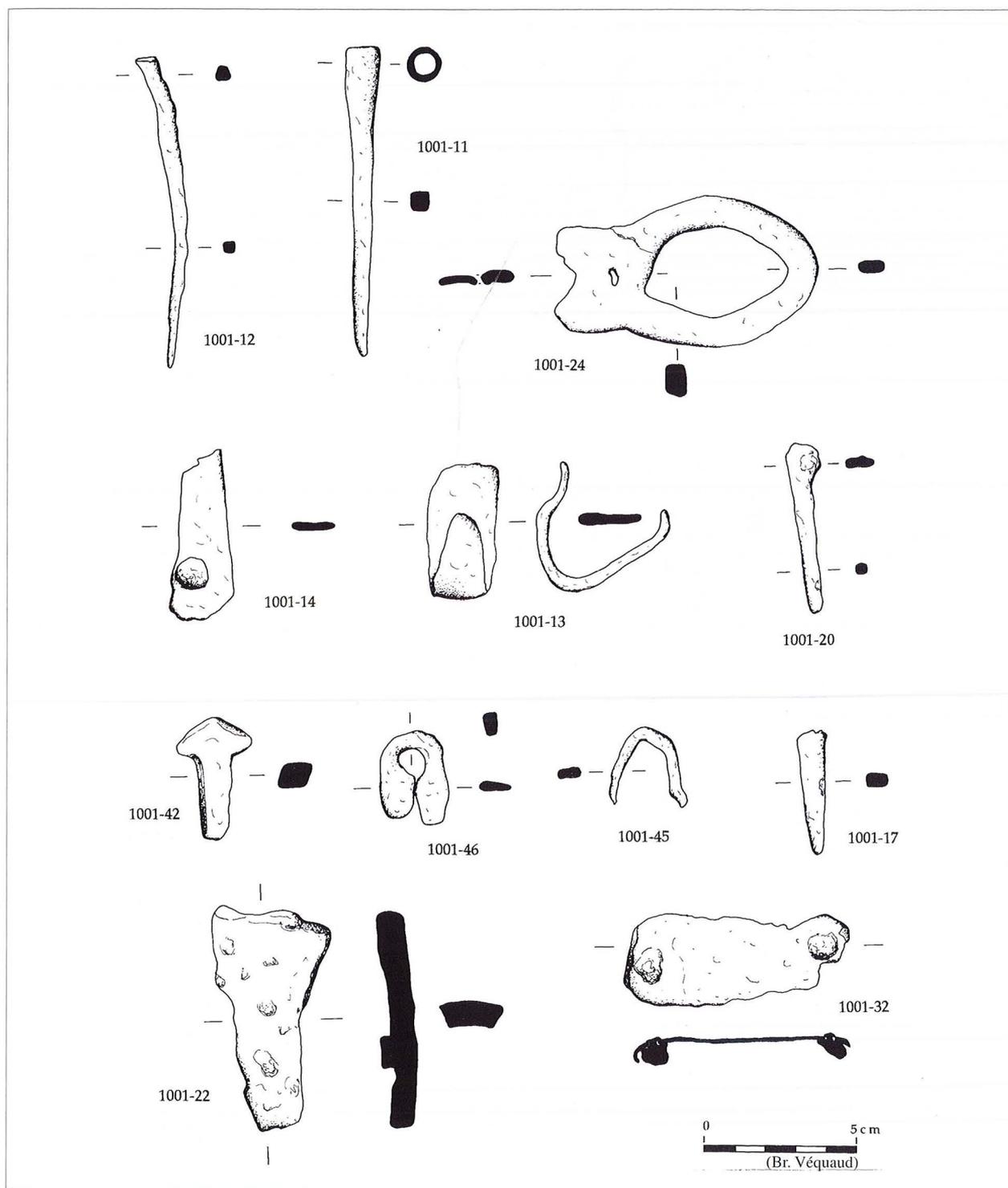


Fig. 34. Mobilier de la fosse 1001.

1001-11 : Fer. Poinçon ou carreau d'arbalète ? tige creuse de section circulaire, la pointe est de section quadrangulaire. L. 102 mm, D. douille 10 mm, D. tige 6 mm ; 1001-12 : Fer. Poinçon ? tige en fer de section quadrangulaire. L. 102 mm, D. 4 mm ; 1001-13 : Fer. Couteau ? pointe de lame tordue. L. 45 mm, l. 21 mm, ép. 2 à 4 mm ; 1001-14 : Fer. Soie de couteau ou plaque avec une extrémité arrondie et un rivet. L. 57 mm, l. 20 mm, ép. 2 à 4 mm ; 1001-17 : Fer. Poinçon ? tige de section rectangulaire effilée en pointe. L. 39 mm, l. 8 mm, ép. 4 mm ; 1001-20 : Fer. Tige de section quadrangulaire avec une extrémité aplatie. L. 56 mm, D. 5 à 7 mm ; 1001-22 : Fer. Plaque épaisse, de profil courbe avec une extrémité large, comporte peut-être un rivet de fixation ; objet déformé par le feu ? L. 77 mm, l. 14 à 37 mm, ép. 8 mm ; 1001-24 : Fer. Boucle ovale, de section quadrangulaire, avec patte de fixation et un trou de rivetage. L. 87 mm, l. 47 mm, l. patte 33 mm, ép. 2 à 8 mm ; 1001-42 : Fer. Clou ? section losangique. L. 40 mm, D. 8 mm ; 1001-45 : Fer. Tige de section rectangulaire pliée. L. 30 mm, ép. 2 à 7 mm ; 1001-46 : Fer. Tige de section rectangulaire pliée. L. 30 mm, ép. 1 à 8 mm ; 1001-32 : Fer. Plaque fine, rectangulaire, aux extrémités repliées, 2 rivets de fixation. L. 73 mm, l. 22 à 33 mm, ép. 1 à 2 mm.

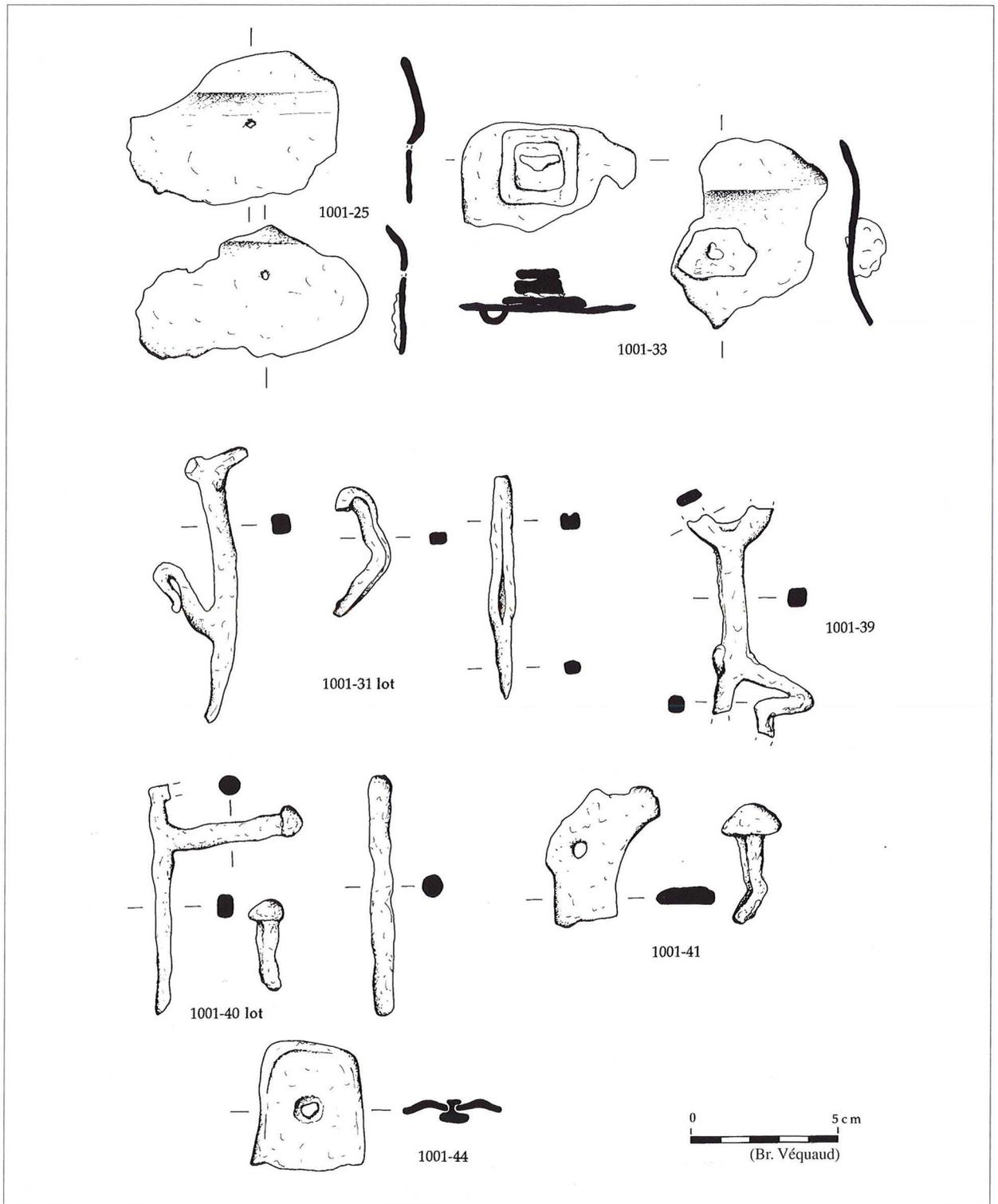


Fig. 35. Mobilier de la fosse 1001.

1001-25 et 33 : Fer. Serrure, fragments de plaque à rebord, trous de rivetage et superposition de plaques. L. 60 à 80 mm, ép. tôle 1 à 3 mm ; **1001-31** : Fer. Lot de 3 tiges de sections quadrangulaires ; **1001-39** : Fer. Clé ? tige de section quadrangulaire avec départ d'anneau et panneton ? L. 78 mm, l. tete 30 mm, L. panneton 35 mm, D. tige 6 mm ; **1001-40** : Fer. Tiges de section circulaire, dont un fragment de mors de contention (comparaison : Colardelle & Verdel 1993, 57). L. 76 mm, D. 3 à 6 mm ; **1001-41** : Fer. Fragment de fer à cheval et clou. L. 50 mm, ép. 6 mm ; **1001-44** : Fer. Plaque arrondie à une extrémité, trou de fixation avec clou. L. 42 mm, l. 34 mm, ép. 2 mm.

BIBLIOGRAPHIE

- Archéologie et vie quotidienne (1990) : *Archéologie et vie quotidienne aux XIII^e et XIV^e siècles en Midi-Pyrénées*, Toulouse.
- Arcere, M. (1755) : *Histoire de la ville de La Rochelle et du pays d'Aunis, composée d'après les auteurs et les titres originaux et enrichie de divers plans*, réimpression de l'édition originale de La Rochelle 1756-1757, Marseille, 1975, I-II.
- Bardonnnet, A., éd. (1872) : *Hommages d'Alphonse Comte de Poitiers, frère de Saint Louis. Etat du domaine royal en Poitou (1260) publié d'après un manuscrit des archives nationales*, Niort, Clouzot.
- Bessac, J.-C. (1986) : *L'outillage traditionnel du tailleur de pierre de l'Antiquité à nos jours*, Revue Archéologique de Narbonnaise Suppl. 14, Paris.
- Biraud, A. (1981) : "La cure de La Laigne en 1792", *Bull. Soc. Mauzéenne d'Hist. locale*, 57, 4-7.
- Bourgogne Médiévale (1987) : *Bourgogne Médiévale, la mémoire du sol, vingt ans de recherches archéologiques*, catalogue d'exposition Dijon-Autun-Beaune-Mâcon-Sens-Auxerre, 1987-1988, p. 214-223.
- Briquet (1878) : *Enquêtes administratives sous Alphonse de Poitiers*, Archives historiques de Saintonge et de l'Aunis, 1, Paris.
- Brunel, G. et J.-M. Moriceau, éd. (1995) : *Histoire et sociétés rurales, L'histoire rurale en France, actes du colloque de Rennes, 1994*, 3.
- Cariou, E., P. Hantzpergue, B. Coirier, J. Ducloux et G. Colmont (1993) : *Notice explicative, Carte géologique de la France (1/50 000) feuille Mauzé-sur-le-Mignon (635)*, Orléans, BRGM.
- Châteaux, manoirs et logis (1993) : *Châteaux, manoirs et logis : La Charente-Maritime*, Association Promotion Patrimoine, éd. Patrimoines et médias, 129, 362, 420.
- Chapelot, J. et R. Fossier (1980) : *Le village et la maison au Moyen-Age*, Paris.
- Colardelle, M. et E. Verdel (1993) : *Les habitats du lac de Paladru (Isère). La formation d'un terroir au XI^e siècle*, DAF, 40, Paris.
- Conte, P. (1995) : "L'archéologie des silos médiévaux. Apports, limites et perspectives", in : Brunel & Moriceau, éd. 1995, 190-197.
- (2003) : "Des documents archéologiques pour l'histoire du village médiéval en Limousin", in : *Le village des Limousins*, Limoges, PULIM, 25-44
- Corillion, R. et M. Guerlesquin (1974) : *La Rochelle*, coll. Carte de la végétation de la France, 44, Toulouse.
- Debord, A. (1981) : *Le défrichement de la Saintonge médiévale (X^e-XII^e siècles)*, Annales de l'Université Francophone d'Été Saintonge-Québec, St Jean d'Angély, 28-34
- (1984) : *La société laïque dans les pays de la Charente aux X^e-XII^e siècles*, Paris.
- Demians d'Archimbaud, G. (1980) : *Les fouilles de Rougiers (Var). Contribution à l'archéologie de l'habitat rural médiéval en pays méditerranéen*, Centre Régional de Publications de Sophia Antipolis, Valbonne.
- Devals, Chr., P. Bâty, B. Farago, S. Leray et V. Mallette (1999) : *Le Champ Rossignol, un site du haut Moyen Age en nord Deux-Sèvres*, DFS, SRA Poitou-Charentes, I-III.
- Dhenin, M., O. Jeanne-Rose et J. Duplessy (2002) : "Un denier inédit de Charenton (rectificatif)", *Bulletin de la Société française de numismatique*, 57^e année, n° 2, 36
- Duguet, J. (1968) : "Les possessions de l'abbaye de Saint-Maixent en Aunis et Saintonge", *Roccafortis*, Bulletin de la Société de Géographie de Rochefort, 2^e série, 3, 73-85.
- (1973) : *L'Aunis et la Saintonge des origines à la fin du Moyen Age*, Annales du CRDP de Poitiers, 1, Poitiers.
- (1990) : "L'Aunis au X^e siècle. La question du pagus Alienensis", *Revue de la Saintonge et de l'Aunis*, 16, 89-100.
- (1997) : "La forêt régionale, Poitou-Charentes et Vendée, aperçu historique", Rochefort, Société de Géographie de Rochefort
- Fabioux, M. (1985-1989) : *Saint-Sulpice-d'Arnoult, La Tour de l'Isleau*, rapports de fouille programmée, SRA Poitou-Charentes, Poitiers.
- Fournier, P.-F. et P. Guébin, éd. (1959) : *Enquêtes administratives d'Alphonse de Poitiers : arrêtés de son parlement tenu à Toulouse et textes annexes (1242-1271)*. Paris, Impr. Nationale.
- Gabet, C. (1969) : "Le Grand Fief d'Aunis", *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 10, 4^e série, Poitiers, 305-329
- Glenisson, J. (1981) : *Le Moyen Age*, in : Luc 1981, 102-137.
- L'habitat rural du haut Moyen Age (1993) : *L'habitat rural du haut Moyen Age (France, Pays Bas, Danemark et Grande Bretagne). Actes des XIV^e journées internationales d'archéologie mérovingienne*, Guiry-en-Vexin et Paris, 1993.
- Hantzpergue, P. (1988) : *Notice explicative, Carte géologique de la France (1/50 000), feuille Surgères (634)*, Orléans, BRGM, Carte géologique par P. Hantzpergue, avec la collaboration de J. Dupuis et J. Ducloux (1987).
- L'Île de France de Clovis à Hugues Capet (1992) : *L'Île de France de Clovis à Hugues Capet*, catalogue d'exposition, Musée archéologique Départemental du Val d'Oise, Paris, 139-140 ; 147-148 ; 248-255.
- Jean, M. (1980) : *L'architecture rurale française, Poitou, Pays charentais*, Paris, Berger-Levrault.
- Lasfargues, J., éd. (1985) : *Architecture de terre et de bois*, DAF, 2.
- Lefevre, A. et N. Meyer (1988) : "Les lampes en céramique des fouilles urbaines de Saint-Denis", *Archéologie Médiévale*, 18, 73-110.
- Luc, J.-N. (1981) : *La Charente-Maritime : l'Aunis et la Saintonge des origines à nos jours*, coll. "L'histoire par les documents", St Jean d'Angély, 102-137

- Métayer, J. (1973) : "L'église Saint-Pierre de Mauzé", *Bulletin de la société historique et scientifique des Deux-Sèvres*, 6, 177-188.
- Musset, G. (1898) : *L'abbaye de la Grâce-Dieu*, Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis, 27, Paris.
- (1901 et 1904) : *Cartulaire de l'abbaye royale de Saint-Jean d'Angély*, Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis, 30 et 33, Paris.
- Passerat, Ch. (1910) : *Les plaines du Haut Poitou*, Paris.
- Pesez, J.-M. (1985) : "La terre et le bois dans la construction médiévale", dans Lasfargues, éd. 1985, 159-168.
- (1986) : "Le foyer de la maison paysanne (XI^e-XV^e siècles)", *Archéologie médiévale*, 16, 65-92.
- Pétorin, N. (1997) : *Marcé, Beauce (Maine-et-Loire), site d'habitat rural*, DFS de sauvetage urgent, SRA Pays de Loire, Nantes.
- Poirier, Ph. (1999) : *Anthracologie et Environnement de la période gallo-romaine à la période médiévale en Poitou-Charentes*, Thèse Univ. Montpellier II, I-II.
- Richard, A., éd. (1887) : *Chartes et documents pour servir à l'histoire de l'abbaye de Saint-Maixent*, Archives historiques du Poitou, 16 et 18, Poitiers, Oudin.
- Romains et Barbares (1989) : *Romains et barbares entre Loire et Gironde IV^e-X^e siècle*, catalogue d'exposition, Musée Sainte-Croix, Poitiers.
- Semur, F. (1984) : *Abbayes, prieurés et commanderies de l'ancienne France (vers IV^e s.-vers XVIII^e s.)*, Poitou-Charentes-Vendée.
- Valais, A., éd. (1998) : *L'habitat rural au Moyen-Age dans les Pays de Loire*, Projet Collectif de recherches, rapport n° 1, SRA Pays de Loire.
- Villard, F. (1973) : *Recueil de documents relatifs à l'abbaye de Montierneuf de Poitiers (1076-1319)*, Archives historiques du Poitou, 59, Poitiers.